

L'écho de Caden



Mairie de Caden
Tél. 02 97 67 82 20

Bulletin
Municipal
Juillet 2019

N° 85

LE MOT DU MAIRE	PAGE 3
COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET PRIMITIF	PAGE 4
SUBVENTIONS	PAGE 5
RAPPORT DES COMMISSIONS ET SYNDICATS	PAGE 6
MÉDIATHEQUE	PAGE 7
TRANSPORTS SCOLAIRES	PAGE 9
AFFAIRES SCOLAIRES	PAGE 10
LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS	PAGE 15
INFORMATIONS GÉNÉRALES	PAGE 22
EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS	PAGE 34
CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS	PAGE 39



Dans une collectivité, chaque année, le 1er semestre est en partie consacré à l'élaboration des budgets. Le montage budgétaire a été conçu avec une maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager une capacité d'autofinancement pour les dossiers en cours et les projets à court terme. Le budget a été voté à l'unanimité par les membres du conseil municipal et les taux d'imposition n'ont pas été augmentés

Réalisation 1er Semestre 2019 :

Nous arrivons au terme de l'aménagement de la rue Traversière, et des ruelles des Fours et des Frères de Lammenais : enfouissement des réseaux, éclairage public, voirie et aménagements pour bénéficier d'un cadre de vie agréable et mise en valeur du cœur du bourg.

Rénovation totale d'un logement rue Jeanne d'Arc avant sa mise en location prévue sur juillet 2019.

Fin des travaux et mise en location du logement à proximité pizzeria.

Commercialisation du lotissement du Daim : à ce jour les 11 lots sont réservés, les constructions vont s'étaler sur les mois à venir.

Installation par Orange d'une antenne pour améliorer le réseau téléphonique : mise en service au 4ème trimestre pour des raisons techniques.

DOSSIERS EN COURS :

Programme de voirie sur 2ème semestre : travaux importants en terme de linéaire sur le secteur « La Bégaie-Le Crenet».

Acquisitions foncières sur le secteur de Bomélo (12000 m²) pour permettre l'extension du lotissement qui pourra accueillir 19 maisons (densité obligatoire 15 logements/ha) et lancement des études pour sa réalisation.

Rénovation et agrandissement du local du stade pour le rendre plus fonctionnel pour les associations et les locations privées :

- Choix de l'architecte
- Validation du projet par le conseil municipal.
- Demandes de subventions
- Études techniques et permis de construire

Le 2ème semestre 2019 sera consacré aux études administratives pour un début de travaux au printemps 2020.

Après quelques aménagements suite aux remarques des commissaires-enquêteurs lors de l'enquête publique et des représentants de l'Etat, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) devrait être validé pour la fin de l'année.

L'équipe municipale est à votre écoute pour engager les actions et projets. Notre volonté d'accompagner le bien vivre ensemble demeure forte. Notre but est de garantir et travailler pour améliorer la qualité de vie à CADEN.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Votre Maire,
Bernard Chauvin

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 1 114 291,61 €, en recul de 9,71 % par rapport à l'année dernière. Notamment en raison de l'arrêt des temps d'accueil péri-éducatifs (TAP) lors de la dernière rentrée scolaire et du départ en retraite d'un agent à la place duquel la commune a recours aux services mutualisés de Questembert communauté.

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent 1 391 005,39 €.

Le total des opérations incluant l'excédent reporté de l'exercice précédent fait ressortir un excédent de 728 148,71 € à la fin de l'exercice 2018. Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement qui concourt au remboursement du capital des emprunts et à l'autofinancement des investissements prévus au budget primitif s'établissait quant à lui à 296 462,95 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 270 769,12 € contre 643 034,25 € en 2017. Les principaux investissements ont concerné l'aménagement de l'aire de stationnement près de l'école, les travaux de rénovation du centre culturel et de la cantine, les travaux de sécurisation, d'aménagement et de mise en valeur de la rue traversière.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 476 856,37 € reflétant l'importance des investissements réalisés les années précédentes : fonds de compensation de la TVA des investissements 2016, encaissement de subventions relatives aux investissements 2016 et 2017.

La section d'investissement fait ainsi apparaître un excédent de 55 766,53 €, portant l'excédent total du budget à 532 622,74 €.

ENDETTEMENT

La commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2018, permettant ainsi de diminuer sa dette.



Capital restant dû au 31/12/2018

471 535 €



En cours de dette par habitant

Caden : 285 €

Moyenne départementale : 651 €
Moyenne nationale : 610 €



Poids des charges financières dans les charges de fonctionnement pour les communes de même strate

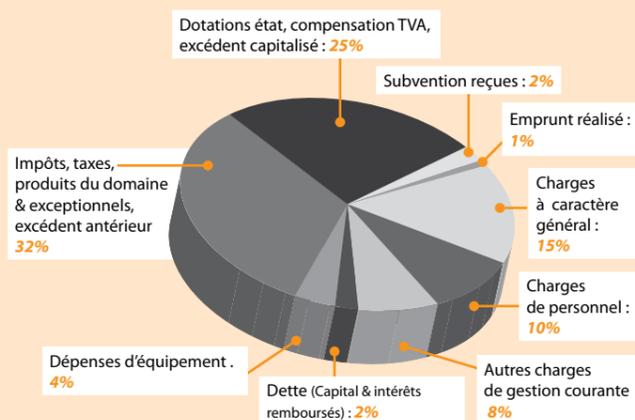
Caden : 14 €

Moyenne départementale : 18 €
Moyenne nationale : 18 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - COMMUNE DÉPENSES ET RECETTES EN POURCENTAGE

La commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2018, permettant ainsi de diminuer sa dette.

Charges à caractère général :	595 532,40 €	15%
Charges de personnel	386 899,33 €	10%
Autres charges de gestion courante	291 470,65 €	8%
Dette (Capital & intérêts remboursés)	95 918,55 €	2%
Dépenses d'équipement	173 747,29 €	4%
Impôts, taxes, produits du domaine & exceptionnels, excédent antérieur	1 250 829,86 €	32%
Dotations état, compensation TVA, excédent capitalisé	973 855,44 €	25%
Subvention reçues	78 838,00 €	2%
Emprunt réalisé :	23 960,00 €	1%
TOTAL DÉPENSES :	1 543 568,22 €	
TOTAL RECETTE :	2 327 483,30 €	



BUDGETS PRIMITIFS 2019

BUDGET ASSAINISSEMENT	336 982,53 €	8,26%
BUDGET LOGEMENT	267 707,44 €	6,56%
BUDGET LOTISSEMENT	347 999,42 €	8,53%
BUDGET COMMERCE	244 373,65 €	5,99%
BUDGET CCAS	18 522,62 €	0,45%
BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT	2 054 415,08 €	50,36%
BUDGET PRINCIPAL EQUIPEMENT	809 351,18 €	19,84%
TOTAL	4 079 351,92 €	100%

RECONDUCTION DU TAUX DES TAXES LOCALES

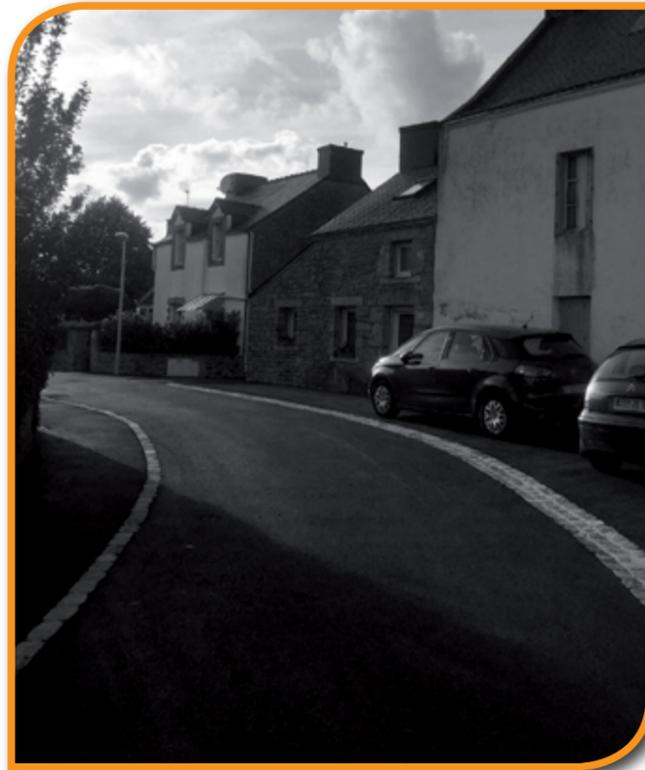
Le produit fiscal attendu pour équilibrer le Budget Primitif 2019 s'élève à la somme de 520 333 €.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de maintenir pour l'année 2019, les taux des trois taxes locales.

	TAUX 2018	TAUX 2019	BASE 2019	PRODUIT 2019
TAXE D'HABITATION	13,26	13,26	1 680 000	222 768
FONCIER BÂTI	17,36	17,36	1 276 000	221 514
FONCIER NON BÂTI	53,22	53,22	142 900	76 051
			TOTAL	520 333

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

LES AMIS CADENNAIS	500 €
ADMR (4.50€*1682)	7659 €
ACCA	550 €
AEP CADEN (200 +10€/ADO CADENNAIS)	450 €
BADMINTON (200€ SECTION ET 10€/ADHÉRENT)	550 €
LES BOULISTES CADENNAIS	200 €
CHAMBRE DES MÉTIERS 56 30€/ APPRENTI	180 €
CHORALE STE CÉCILE	400 €
COMITÉ DES FÊTES	600 €
CROIX ROUGE QUESTEMBERG	350 €
DONNEUR DE SANG DE ST JACUT LES PINS	120 €
ESQUISSES ET TRACES	520 €
E.H.P.A.D. ROCHEFORT EN TERRE	100 €
EVEIL ACTIVITÉS PÉRI SCOLAIRES 15,70/ENFT PRIMAIRE CANTON	2386,40 €
EVEIL ACTIONS FAMILLES	2553 €
EVEIL CENTRE SOCIAL COORDINATION ANIMATION GLOB. 4€/HAB	6808 €
EVEIL PROJETS	1531,80 €
EVEIL SUBVENTION LOCAUX BUREAUX 0.70/HAB	1191,40 €
FNACA	130 €
FNATH MALANSAC	100 €
FONDATION DU PATRIMOINE	120 €
GOLF DE CADEN	270 €
GYM FÉMININE (200 SECT. + 10 ADTS)	470 €
HARMONIE FANFARE (200 SECT+ADHX10€+200 MANIF.)	560 €
PAPILLONS BLANCS DE REDON	50 €
SCRABBLE	320 €
SEMAGRI	100 €
ST SÉBASTIEN (10€/LICENCIÉ ET 200€/SECTION)	3050 €
LA TRUITE QUESTEMBERGTOISE	100 €



COMMISSION VOIRIE

RUE TRAVERSIÈRE – RUELE DES FRÈRES DE LAMENAI – RUELE DES FOURS

Après une trêve hivernale, les travaux de finition de l'aménagement de la rue Traversière et des ruelles des Frères de Laménais et des Fours, ainsi que de l'amorce de la rue de la Glavardaie, ont repris fin avril pour s'achever récemment.

C'est désormais un cadre plus agréable et une sécurité accrue qui s'offrent aux riverains et usagers du quartier.



HORAIRES

- Mardi : 15h00 - 18h00
- Mercredi : 15h00 - 18h30
- Vendredi : 17h00 - 18h30
- Samedi : 9h30 - 12h30

TARIFS MÉDIATHÈQUE :

- Abonnement foyer Questembert Communauté : **12€** (20 € si non résident)
- Abonnement **gratuit** pour : les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, AAH (sur justificatif).

Votre inscription vous donne **accès au prêt dans les 13 médiathèques de la communauté de Questembert.**

Avec votre carte personnelle, vous pouvez **réserver et emprunter** en même temps sur l'ensemble du réseau.

Une navette vous permet de récupérer et retourner les documents dans la médiathèque de votre choix.

CONDITIONS DE PRÊT PAR CARTE :

6 livres - 2 revues - 2 jeux ludothèque - 2 DVD Ressources numériques (presse et formations)

ESPACE MULTIMÉDIA

Connexion Internet : gratuit
Copie noir et blanc : 0,20 €
Copie couleur : 0,40 €

A LA MÉDIATHÈQUE DE CADEN

• LE PETIT CIRQUE DE A À Z :

Dans le cadre de la programmation d'une médiathèque à l'autre de Questembert Communauté, la médiathèque de Caden accueillait samedi 9 mars Le petit cirque de A à Z de la Compagnie Casus Délires; un voyage original et drôle au pays des lettres. Une séance qui a ravi petits et grands.

SALON DU LIVRE DE QUESTEMBERT

Jeudi 16 Mai



Vendredi 17 Mai



Jeudi 16 mai, les classes de CM1-CM2 et CE2-CM1 rencontraient Alex Cousseau, auteur de roman pour la jeunesse. Une rencontre qui fut riche d'enseignements sur le travail de l'écrivain ; les enfants ont pu découvrir ses cahiers de brouillon (et oui, il faut beaucoup rater avant de réussir !!!) et le début d'un texte encore inédit.

Vendredi 17 mai, c'était au tour des CP-CE1 de recevoir la visite de Fabrice Mondejar, illustrateur. Adeptes du papier découpé, Fabrice a présenté ses outils de travail (crayon et cutter fin) et initié les enfants à la création d'un animal fantastique.

De belles rencontres qui ont pu se poursuivre le week-end lors des séances de dédicaces sous les halles de Questembert.



À VENIR À LA MÉDIATHÈQUE



• SAMEDI 23 NOVEMBRE

Fabriquez votre jeu de société en bois, par l'association Jeux vagabonds. Animation à partir de 8/10 ans accompagné d'un adulte. Infos et réservation à partir du 3 septembre à la médiathèque de Caden. Animation proposée dans le cadre du programme du réseau des médiathèques financée par Questembert Communauté

• DÈS LA RENTRÉE

Bébés lecteurs, bébés joueurs.

• ET TOUJOURS

De nombreux documents (livres et DVD) récents à votre disposition ou en réservation.



Proposez vos coups de cœur



N'hésitez pas à proposer vos coups de cœur sur le site internet du réseau des médiathèques : Peut-être aimerez-vous aussi « Par la forêt / Par le lac » d'Alex Cousseau, deux histoires tête-bêche, deux aventures au cœur d'un monde sauvage. On se laisse porter par ces récits poétiques qui marquent le lien de l'homme à la nature.

Vacances d'été

Demandez le programme

Ciné surprise

Lectures

Jeux aux jardins

TRANSPORTS SCOLAIRES

• TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

Le paiement des vignettes de transport se déroulera à la mairie du Lundi 26 Août au samedi 31 Août, aux heures d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi et vendredi :
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Mercredi, jeudi et samedi :
de 8h00 à 12h00 et fermé l'après-midi

Ne pas oublier d'apporter la carte de transport de votre enfant pour y apposer la vignette.

• TRANSPORT COLLÈGE

Paiement des transports scolaires 2019/2020

Pour les élèves scolarisés :

- au collège St Joseph (Questembert)
- au collège René Guy Cadou (Malansac)
- au lycée Marcelin Berthelot
- à la MFR (Questembert)
- au lycée J. Queinsec (Malestroit)



2 POSSIBILITÉS D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION :

1) PAR COURRIER AVANT LE 10 AOÛT :

Envoyer votre chèque à l'ordre du Trésor Public (avec le nom de l'élève au dos) et une enveloppe timbrée à votre adresse (une photo si nouvel inscrit ou besoin de refaire la carte + coupon règlement intérieur signée si nouvel inscrit).

2) AU BUREAU DU SITS DU 20 AOÛT AU 31 AOÛT :

Paiement par chèque, CB ou espèces (faire l'appoint). Apporter une photo d'identité et le coupon du règlement intérieur signé si nouvel inscrit. (Attention fermé au Public le 1er Septembre).

Passées ces dates, l'inscription sera mise en attente si sureffectif dans le car.

SITS QUESTEMBERT

Place du Gal de Gaulle
56230 QUESTEMBERT

sits.questembert@gmail.com
02 97 26 11 54 ou 06 88 20 03 68

Plus d'infos sur notre site internet :
www.transport-scolaire-questembert.com

S.I.T.S

QUESTEMBERT

Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires

Vous pouvez trouver les infos de la médiathèque de Caden sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mediatheque.caden/>



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Votre enfant sera peut être inscrit à la rentrée prochaine au restaurant scolaire municipal pour la première fois.

Afin de préparer cet événement, voici un petit rappel sur le fonctionnement des inscriptions et la vente des tickets de repas :

Il est nécessaire que votre enfant ait un ticket repas pour pouvoir déjeuner à la cantine. Pour la bonne gestion du nombre de repas, les tickets sont ramassés en classe la veille pour le lendemain.

L'achat des tickets se fait à l'Agence Postale auprès de Martine SERO, régisseur de recettes, pendant les heures d'ouverture de celle-ci. Pour mémoire, l'Agence Postale est située dans le même bâtiment que la Mairie.

Prix du ticket de cantine : 3,15 €



**Pour le jour de la rentrée, il est inutile de fournir un ticket :
CHAQUE ENFANT
DOIT PRÉVOIR SON PIQUE-NIQUE.**

LA GARDERIE L'ARC EN CIEL

Nous terminons l'année 2018/2019, avec 85 enfants inscrits, et une fréquentation moyenne de 22 enfants le matin et 23 enfants le soir.

C'est un nouveau visage que les enfants découvriront à la rentrée.



En effet, Jessica abordant un nouveau projet, c'est désormais Cathy qui prendra en charge les enfants à la garderie Arc-en-ciel. Les enfants la retrouveront également à la cantine et sur la cour de l'école le midi.

Ce sont des environnements qu'elle connaît bien puisque, diplômée dans le domaine de la Petite Enfance, Cathy a précédemment travaillé en centre de loisirs, en micro-crèche et en milieu scolaire.

Merci à Jessica pour ses 4 années passées auprès des enfants de Caden, et bienvenue à Cathy !

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

hors jours fériés et vacances scolaires de 7h00 à 8h35 et de 16h30 à 19h00

TARIF : 0,70 € la demi-heure

Possibilité d'acheter des cartes de 5, 10, ou 15 heures de garderie pour un prix respectif de 7, 14 et 21 € en réglant en espèces, par CESU (chèque emploi service universel) ou par chèque à l'ordre du Trésor Public

Les dossiers d'inscription ainsi que les cartes sont à prendre en garderie.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous présenter à la garderie ou à **téléphoner au 02 97 67 88 48** aux jours et heures d'ouverture.

ÉCOLE PUBLIQUE « LES TOURNESOLS »

SIVU DE CADEN-MALANSAC - Syndicat Intercommunal à Vocation Unique



CLASSE DE DÉCOUVERTE AU POULDU

Ce printemps, les élèves de CM1 et CM2 ont séjourné dans la station balnéaire du Pouldu, au Sud du Finistère, pendant 3 jours et 2 nuits. Cette classe de découverte s'est articulée autour de l'art et de la découverte de l'environnement du littoral. Nous avons été accueillis dans un environnement exceptionnel, avec des chambres avec vue sur la mer et sur l'île de Groix.

Randonnées, lecture de paysage, surf, pêche à pied, visite de musée autour de Paul Gauguin, sont autant d'activités qui ont permis de travailler les arts, le sport, l'histoire, la géographie, les sciences et l'éducation à l'environnement, en dehors de la salle de classe.

Ce séjour était aussi l'occasion de vivre une expérience humaine riche, d'expérimenter la vie en collectivité hors du milieu de vie habituel. Les élèves ont également été enchantés de découvrir l'activité surf. Certains ont pris le train pour la première fois.

DES COLLÉGIENS FONT LA LECTURE À L'ÉCOLE LES TOURNESOLS

Le jeudi 4 avril, des élèves de 5e et de 4e du collège René-Guy Cadou en lien avec l'association Tribu en Filigrane, sont venus lire des histoires aux élèves de toutes petites, petites et moyennes sections. Ce moment de partage a été très apprécié par les enfants et les adultes.



PERMIS PIÉTON

Au mois de mars, un gendarme de Rochefort en Terre est venu dans les classes de CE2, CM1 et CM2 présenter l'opération « permis piéton ». Cette prévention du risque piéton se déroule en quatre étapes :

1. Une intervention courte d'un gendarme pour faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « permis piéton ». A cette occasion, le gendarme a également parlé de son parcours, de sa profession et répondu aux questions des élèves.

2. Plusieurs séances avec les enseignantes sur le temps de classe.

3. Un examen en classe qui permet de valider les connaissances apprises.

4. À l'issue de ces sessions, les « Permis Piéton » sont remis aux enfants à l'occasion d'une cérémonie en présence des gendarmes, du maire et de ses adjoints. Il s'agit ainsi de former tous les élèves à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons.

POTERIE

Tous les lundis de janvier et février les élèves de maternelle et de CP ont participé à des ateliers poterie avec Agnès Rohmer. Au programme : découverte de l'argile et de ses propriétés, modelage à plat avec différents outils puis en volume. Toutes les créations (galettes, petits pots et animaux) ont été présentées lors des portes ouvertes.

RENCONTRES SPORTIVES

P'TIT BAL BRETON : Après avoir travaillé sur un cycle danses bretonnes à l'école, vendredi 15 mars, les élèves de maternelle ont participé à une rencontre danse. Au P'tit Bal Breton de Noyal-Muzillac, les musiciens ont fait danser les élèves de Malansac, de Noyal-Muzillac et de Péaule. Après une petite pause, ils ont conté une histoire qui reprenait les comptines apprises en classe.

VÉLO : De Malestroit à Josselin, le long du canal, les élèves du CE1 au CM2 ont pédalé avec les élèves des écoles du secteur le 23 mai.

ULTIMATE : Les élèves de CM1 e CM2 ont rencontré

les élèves de Saint-Dolay le 18 juin au terrain de football de Malansac.

ATHLÉTISME : Avec les élèves de Limerzel et de Saint-Dolay, les CP, CE1 et CE2 ont participé à des ateliers athlétisme au terrain de sport de Malansac.

ORIENTATION : Le 2 juillet, au terrain de sport de Malansac, avec les élèves de Limerzel, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à une course d'orientation.

**PROJET « JEUX DE SOCIÉTÉ »**

Pendant 7 séances de 2h30, les élèves du CE1 au CM2 ont participé à un projet de création de jeux de société, mis en place grâce à l'intervention d'un animateur « Jeux vagabonds ». Ce projet est transversal car il demande des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être dans les différents domaines d'apprentissage. Pour favoriser l'entraide et la coopération des enfants, les groupes ont été constitués en associant des CE et des CM. Dans un premier temps, ils ont découvert les mécaniques des différents jeux en découvrant ceux proposés en prêt. Puis, par groupe, les élèves ont conçu et réalisé leur propre jeu.

Lors des portes ouvertes de l'école le 10 mai, les enfants ont présenté aux autres élèves et aux parents de l'école les 20 jeux ainsi créés. Ils seront également disponibles pour animer les temps de récréation. Ce projet s'est clos par une sortie pédagogique pour les classes de CE1 et de CE2. En effet, les élèves ont participé à un grand jeu « grandeur nature » à la « Ville Albertine » à Ambon.

**LE QUART D'HEURE DE LECTURE**

Depuis le retour des vacances d'hiver, chaque jour, de 13h30 à 13h45, toutes les classes élémentaires et maternelles deviennent silencieuses ! Chacun, enfants comme enseignants, choisit un livre de son choix et s'installe confortablement pour entrer dans sa bulle. Une seule consigne : lire pour le plaisir pendant 15 minutes.

L'idée est de favoriser la lecture, trouver ou retrouver le plaisir de l'écrit à travers le papier. Ce quart d'heure de lecture est un moment très apprécié des élèves et des enseignants.

La directrice, Mme Bédard, se tient à la disposition des familles pour les inscriptions, y compris pour les enfants nés en 2017 (possibilité de rentrée en cours d'année). Mme Bédard reçoit chaque famille individuellement.

ÉCOLE « LES TOURNESOLS »

Rue du Cherche Midi - 56220 MALANSAC

E.mail : lestournesols@wanadoo.fr

Tél. 02 97 66 17 74

Web : ecole-lestournesols-malansac.ac-rennes.fr

ÉCOLE SAINT-JOSEPH**RENCONTRES SPORTIVES ENTRE LES ÉCOLES DU RESEAU**

Début mai ont eu lieu les rencontres sportives entre les écoles du réseau.

Les élèves de maternelle ont accueilli les écoles de Malansac, Questembert et Limerzel. Les élèves se sont prêtés à différents jeux de lancers, de sauts, de courses en relais, de parcours de motricité, que les jeunes collégiens de Questembert ont préparés et pris plaisir à encadrer. La matinée sportive s'est achevée par le pique-nique tant attendu par les enfants.

Les élèves de cycle 3 ont également accueilli les écoles de Malansac et Questembert. Au programme de leur journée : ballon chronomètre, volley-ball, jeu des familles, poule-renard-vipère, drapeau-double. La journée s'est terminée par le jeu « Haut les tours » et par un petit goûter. Les élèves de cycle 2 ont quant à eux été reçus à Malansac. Ils ont pu affronter les écoles de Questembert et Malansac à travers des jeux de cirque : jonglages, équilibres, mimes... Ils se sont tous retrouvés autour du jeu « Haut les tours » pour achever cette belle journée.

**SORTIE AU GOLF DE CADEN POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH**

Dans le cadre d'un partenariat avec l'UGSEL et la Ligue de Bretagne de golf et après la formation de leurs deux enseignantes, les élèves du CE2 au CM2 ont bénéficié d'une sortie au golf de Caden encadrée par un moniteur. Les élèves ont ainsi découvert les différentes structures du golf et se sont entraînés à frapper la balle sur le green puis sur le practice. Précision et concentration étaient de rigueur !

Une belle matinée pour tous les élèves qui ont découvert ce sport, méconnu pour beaucoup d'entre eux.

**PISCINE CYCLE 2**

De mars à juin, les élèves de CP, CE1, CE2 ont bénéficié de 10 séances de natation à la piscine de Questembert. Pendant ces séances, ils se sont entraînés à entrer dans l'eau, s'immerger, se déplacer quel que soit leur niveau. Lors de la dernière séance, la majorité des élèves de CE2 ont obtenu le test du Boléro.



RENCONTRE AVEC CLEO RENOU

A l'occasion de la journée mondiale de la trisomie 21, les élèves ont participé à l'opération « chaussettes dépareillées. ».

Dans le même esprit, le bol de pâtes (action caritative pendant le temps du Carême) a été organisé afin de récolter des fonds pour Cléo Renou, jeune championne de natation multi médaillée.

L'association « le chromosome du bonheur » créée par sa maman Alexandra permet à Cléo porteuse de la trisomie 21 d'être accompagnée lors de ses déplacements.

Lors d'une après-midi, les élèves ont pu rencontrer Cléo et échanger avec elle avant de lui remettre la somme de 430 €. La jeune fille de 17 ans a bien voulu se prêter au jeu des photos et des autographes avec les élèves. Un beau moment pour nous tous. Merci pour ce temps de partage.



SORTIE SCOLAIRE AU PUY DU FOU

Mardi 4 juin, pour leur sortie scolaire, les enfants des classes de maternelle jusqu'au CM2 se sont rendus dans le célèbre parc de loisirs de Vendée. Découverte, spectacles et animations grandeur nature ont rythmé la journée. Avec les mises en scène éblouissantes de certains événements qui ont fait notre Histoire, ce séjour au Puy du Fou leur a permis de vivre tous ensemble des moments en lien avec les grandes périodes historiques : l'Antiquité, le Moyen Age, les temps modernes...

Ainsi ils ont pu visiter les villages, découvrir la vie au Moyen-Age, observer le savoir-faire des artisans et croiser gladiateurs, chevaliers, et mousquetaires dans des spectacles étonnants de prouesses techniques. Les élèves ont vécu une expérience hors du commun, riche en émotions où l'enchantement et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

*L'équipe de l'école
Saint-Joseph*

Dépôt des articles par voie électronique en Mairie pour le 1er Juin au plus tard et le 1er Décembre 2019. Les articles et informations que vous souhaitez faire paraître dans le bulletin peuvent être envoyés à l'adresse Email de la Mairie « mairie.caden@wanadoo.fr » ou par clef USB. Mettre impérativement le nom de votre association sur votre document. Nous vous remercions de votre compréhension.

OGEC

L'année scolaire 2018/2019 s'est achevée à l'école St Joseph. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux différentes manifestations : la tombola de Noël, le théâtre, le jambon à l'os du 16 Mars, et toutes celle qui nous aident tout au long de l'année. Nous remercions tout particulièrement la troupe des Genêts qui nous a offert, une nouvelle fois, une représentation de qualité. Les bénéfices de ces actions nous aident à financer l'entretien de l'école.

Cette année, nous avons finalisé la mise aux normes handicapées de l'établissement.

Prochainement les travaux porteront sur la réfection des joints de la façade. Nous sommes également en réflexion sur le renouvellement de la plaquette de l'école et l'installation d'un panneau à l'entrée.

Nous remercions toute l'équipe enseignante pour leur dynamisme ainsi que Sylvaine et Marie-Noëlle (ATSEM) pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Un merci tout particulier à Elodie Boulo, enseignante, qui nous quitte cette année... Nous lui souhaitons bonne continuation.

*Nous vous donnons rendez-vous en septembre.
Bonnes vacances à tous !
L'équipe de l'OGEC*

APEL

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE ST JOSEPH CADEN

Les parents d'élèves se mobilisent tout au long de l'année pour participer, aux côtés de l'équipe enseignante, aux animations, comme à l'occasion du carnaval.

Les différentes actions que nous proposons ont permis de réduire le coût, pour les familles, des sorties scolaires avec cette année une sortie au Puy du Fou pour tous les élèves de l'école, de la maternelle au CM2.

Enfin, la kermesse est l'occasion de réunir les familles, pour un temps festif (repas très apprécié, jeux, danses des enfants). Bravo à toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour la réussite de cette belle manifestation.

Merci à toutes les personnes qui consacrent leur temps au service de nos enfants : enseignantes, aide-maternelle, personnel de cantine, garderie, médiathèque ...



*Bon été et bonnes vacances
Les parents de l'APEL*

OUVERTURE D'UN ATELIER DE TAI CHI

Après une période de rodage de 3 mois, il est proposé de créer à Caden des séances de Tai Chi à compter de septembre.

Chaque séance commence par un échauffement, suivi de mouvements de Qi Qong (prononcez Chi Kong), puis de Tai Chi (enchaînement de mouvements souples, lents, devant déboucher sur la sérénité). La séance se conclue par un temps de relaxation.

Les gestes, la respiration et l'intériorisation conduisent progressivement à un apaisement, une meilleure maîtrise du corps et de l'esprit. Il n'y a pas de compétition, pas d'échec, chacun progresse à sa vitesse. Anne-Pii sera notre « professeur ».

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore pratiqué, 2 séances sont offertes.



Activité chaque mardi, de 18h30 à 20h15, salle de la Rainerie.

Plus d'infos : Josiane et Christian LABEDAN :
06 08 25 06 34

*Nouveau
à Caden*



L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE CADEN

En 2019 notre association compte 115 adhérents qui se retrouvent régulièrement sur le parcours 9 trous du golf de Caden soit pour des rencontres amicales soit pour des compétitions de classement.

Nous accompagnons les débutants en les aidant à faire leurs premiers pas sur le parcours. Nous nous retrouvons chaque semaine pour des parcours d'entraînement et durant la saison sportive (avril à octobre) nous proposons de nombreuses activités à nos adhérents.

Le golf de Caden, accueille les enfants dans le cadre de l'École de golf. Les cours ont lieu le mercredi après-midi hors vacances scolaires et sont destinés à des jeunes à partir de 5 ans. Les inscriptions se font au trimestre, ainsi les enfants peuvent venir s'essayer au golf, sur une période courte, sans nécessairement s'engager sur toute une année.

Renseignements auprès de l'enseignant Julien Denjean par e.mail : julienDenjean@yahoo.fr

Nous serons présents :

Le dimanche 8 septembre à CANTON S'BOUGE à Malansac.

Les 10 & 11 septembre, des ateliers découverte animés par le « Pro » auront lieu sur le golf. **Inscription auprès du golf au 02 97 66 11 81.**

La Présidente de l'AS

PLUS D'INFOS

Web : asgolfcaden.eklablog.fr

E.mail : asgolfcad@gmail.com

Tél. 02 97 66 11 81



Le championnat du Morbihan avait lieu cette année à Questembert les Samedi 11 Mai et Dimanche 12 Mai.

Douze joueurs du club ont participé à cette compétition importante pour la fin de saison.

Un de nos joueurs a terminé second en simple homme le Samedi et est donc vice-champion du Morbihan pour l'année 2019.

Mais le lendemain il a remis le maillot en jouant en mixte et a terminé sur la plus haute marche, Champion du Morbihan 2019 en Mixte.

Bravo Sofian ! Bravo Aurélie !

Un grand bravo à nos jeunes qui ont fait d'excellents résultats cette saison, En particulier Luca et Célia.

Célia est vice-championne départementale 2019 en double dame et Mixte.

La saison se termine en beauté et nous serons de retour en Septembre.

PS: Nous serons présents au forum des associations qui aura lieu Dimanche 8 Septembre à Malansac.

Le club vous souhaite de bonnes vacances.

DÉCOUVREZ LE BADMINTON

Pour plus d'infos :

Tél. 06 28 29 64 47 ou 06 28 29 64 74

E.mail : badcaden@gmail.com



PIEROKAMALI ASSOCIATION INTERCOMMUNALE FITNESS, GRS & MULTISPORTS

PIELIN Multisports devient PIEROKAMALI après son Assemblée Générale du 24 mai. L'association a sans cesse évolué depuis sa création. Ce nouveau nom fait référence aux 5 communes sur lesquelles nous intervenons. Le petit jeu de l'été sera de trouver ces communes. 3 sections voient le jour : 1 section Fitness (Pluherlin), 1 section GR (Caden) et 1 section Multisports (Caden).

La saison 2018-2019 a été riche en émotions.

Cette année, nous avons créé une nouvelle structure le mercredi matin à Caden : l'École des Sports. 17 enfants dont 15 Cadenais ont pu ainsi découvrir pas moins de 6 activités sportives tout au long de l'année. L'École des Sports accueille les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 12 ans tout d'abord de 8h à 10h pour des activités ludocreatives puis de 10h à 11h30-11h45 pour des activités sportives. Elle permet à l'enfant de se découvrir, de découvrir le monde qui l'entoure, de comprendre les règles en collectivité autour d'activités diverses et variées.

Le projet a été récompensé par les Trophées de la Vie Locale du Crédit Agricole au niveau local. Malheureusement il n'a pas été retenu pour la finale départementale. Le 3 juillet a eu lieu la fête de fin d'année de l'École des Sports. Nous avons proposé aussi sur la commune de Caden des activités Fitness : Zumba® pour les enfants (4-6 ans, 7-11 ans et 12-15 ans) mais aussi pour les adultes, tous les vendredis à La Rainerie ; du Kuduro'Fit® le mercredi (cours cardio chorégraphié consistant à apprendre une chorégraphie évolutive, simple et amusante) ainsi que du renforcement musculaire.

L'association a représenté le Morbihan lors des championnats régionaux des Pays de Loire de Gymnastique Rythmique. Nous avons présenté un duo en minimes et 2 individuelles (1 benjamine et 1 minime) ; elles ont fini respectivement 4ème, 7ème et 6ème. 3 juges ont été formés au club pour répondre aux exigences de la compétition, 2 encadrants vont suivre la formation d'animateur fédéral durant l'été.

Nous espérons que d'autres parents et d'autres jeunes vont également se former afin de permettre que d'autres jeunes puissent accéder au circuit compétitif l'année prochaine. De nouveaux créneaux vont voir le jour l'année prochaine.

Après une 1ère présentation du travail des enfants à l'occasion du téléthon, les adhérents ont fêté la nouvelle année autour d'une raclette et de la galette des Rois.

Depuis le mois de janvier, nos adhérentes de la gym douce ont découvert le Pilâtes : renforcement musculaire doux des muscles profonds du dos, du centre mais aussi coordination avec sa respiration. Cette discipline fait appel à la concentration et à la perception de son corps. Un nouveau créneau Pilâtes sera créé en soirée à la saison prochaine.

Nous avons invité les parents à venir danser avec leurs enfants cette année avant les vacances de Pâques. Nous remercions celles et ceux qui ont pu participer à ce temps d'échange enfants-parents. Quelques mamans et même quelques papas se sont essayés à la Zumba®.

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le samedi 15 juin, cette année à Caden, sur le thème du Cabaret. Près de 120 adhérents, petits et grands, fitness et GR, se sont retrouvés sur scène pour présenter une partie du travail effectué tout au long de l'année. Le spectacle s'est clôturé autour d'un repas partagé de tous les adhérents.

Toutes ces actions ne seraient pas réalisables sans le soutien de la mairie et des élus que nous remercions chaleureusement pour la mise à disposition des salles de notre commune.

Le nouveau Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons un bel été et espérons vous retrouver la saison prochaine dès le mercredi 4 septembre pour l'École des Sports et après le forum Canton's bouge du 8 septembre prochain à Malansac pour toutes les autres activités.

Morgane AUDUREAU

INSCRIPTIONS POSSIBLES À COMPTER DU 15 JUIN ET TOUT L'ÉTÉ.

Renseignements : 06 85 34 35 54 ou pielin.multisports@gmail.com

ASSOCIATION DE GYM FÉMININE

Les cours de gym/fitness ont lieu le mercredi de 20H15 à 21H30 à la salle de la Rainerie (cantine n°2) de septembre à juin.

Ils sont assurés par Morgane Audureau (ANIMATRICE SPORTIVE DIPLÔMÉE de l'association PIEROKAMALI anciennement Pielin Multisports). Renforcement musculaire : abdos, gainage, LIA, Pilates, STEP, exercices avec accessoires (ballons, poids, etc...) sont au programme et tout cela en musique.

Les séances de découverte gratuites auront lieu en septembre, cependant, il est possible d'effectuer ces séances de découverte en cours d'année et ensuite d'intégrer le groupe.

Alors venez passer un bon moment dans une ambiance sympathique et décontractée.

Bon été 2019 à toutes et à tous

PLUS D'INFOS
06 64 85 82 22



LES DÉS @MBULANTS

Pourquoi ? Parce qu'on est une bande de copains, fans de jeux sous toutes ses formes et qu'on avait envie de partager ce loisir et de rencontrer des gens du territoire autour de moments ludiques.

Comment ? En organisant des soirées jeux de société, en créant et animant des escapes game, en programmant des journées jeux extérieurs,... Et en participant à des événements autour du jeu.

Où ? Tous les 2ème vendredi du mois à la salle de la Rainerie à Caden pour une soirée jeux de société. Sur les fêtes du jeu à Theix et à Goven pour tester nos escapes game. Une journée dans l'été sur Caden pour jouer à l'extérieur.



E.mail : lesdesambulants@gmail.com
Facebook : **Les Dés ambulants**

COMITÉ DES FÊTES

Suite à l'AG du 18 janvier qui a vu l'entrée de nouveaux membres, l'année a commencé pour le Comité des Fêtes par l'élection de son bureau.



Président : Judicaël LOUËR
Vice-présidente : Anne-Marie ROBERT
Secrétaire : Freddy CARO
Secrétaire Adjoint : Audrey THOMAS
Trésorière : Christine DESCOULS
Trésorier Adjoint : Pascal GUILLOTIN
Membres : Patrick OILLAUX, Jérôme BREAU, Christophe RONSIN, Xavier DREANO, Gildas COILIER, Gwénaél AUDIGER, Hervé ROBERT, Thomas LE BOT, Ludovic LOYER, Arnaud VAILLANT, Jean-Claude DESCOULS, Céline LAUVERJON, Hubert GRAYO, Véronique BREAU, Emeline DELALANDE, Philippe RICHARD et Michel LOYER.

choucroute du 16 février a comme d'habitude été très appréciée. Puis le 13 avril, nous avons eu notre traditionnel loto, reconnu et plébiscité pour son organisation et ses lots. Celui-ci a encore remporté un vif succès auprès des amateurs qui viennent parfois de loin pour cette soirée.

Nous sommes actuellement en pleine préparation de notre 4ème randonnée semi-nocturne : LA RONDE DES CRAPADOS. Pour cette nouvelle édition, le Comité des Fêtes a décidé de reverser une partie de ses bénéfices à l'association LES FEUX FOLLETS qui apporte son soutien à la recherche médicale sur les maladies rares ainsi qu'aux familles touchées comme celle de Charlotte, une petite Cadennaise.

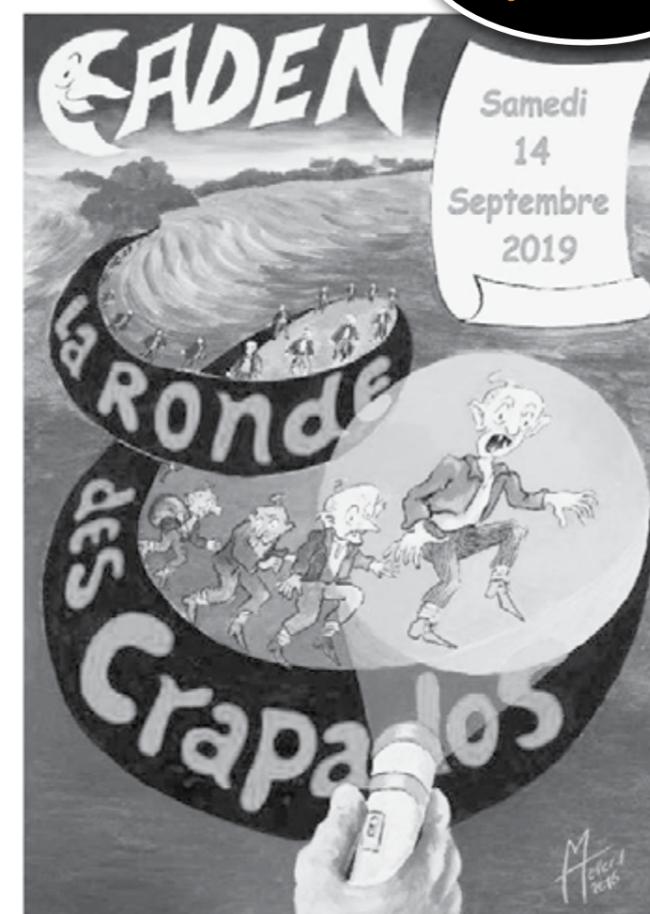
La fondation Groupama venant en aide à la lutte contre les maladies rares se charge de nous mettre en contact avec cette association.

Grâce à vous, bénévoles, propriétaires et partenaires, cette soirée est une réussite depuis 3 éditions. Voilà pourquoi nous comptons encore sur vous cette année. De plus vous ferez une bonne action.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du comité (ou de la mairie qui nous transmettra), si vous souhaitez nous rejoindre afin de nous aider à préparer cette journée.

Le Comité des Fêtes et CHARLOTTE vous remercient d'avance, et vous donnent rendez-vous le 14 septembre 2019.

Le Comité des Fêtes



ASSOCIATION ESQUISSE & TRACE

Les 8-9 et 15-16 juin dernier, l'association Esquisse et Trace organisait au Centre d'arts « Les Digitales » sa 15ème exposition depuis sa création en 2003. Les œuvres exposées ont été réalisées au cours de l'année écoulée dans les 3 différents ateliers.

En peinture, les tableaux exécutés à l'huile, à l'acrylic ou au pastel, offrant une large diversité de réalisations, ont été présentés au public par les quelque 25 « artistes » du groupe.

En sculpture, une dizaine d'œuvres travaillées dans une variété d'essences de bois (tilleul, cyprès, noyer, merisier, acacia, chêne...) ont également suscité l'intérêt des visiteurs. Le groupe sculpture a cette chance pour le moment d'être intergénérationnel. Hormis bien sûr l'animateur Michel, il se trouve que c'est le plus jeune des « sculpteurs » (Marian 11 ans) qui a le plus d'ancienneté dans la pratique de cette spécialité !

En atelier photographie, ils sont une dizaine à avoir travaillé les techniques pour effectuer manuellement tous les réglages en abandonnant le tout automatique. Le résultat est étonnant de qualité et d'originalité. Un jeu de photos sur le patrimoine de Caden pour le plaisir des visiteurs s'est ajouté à l'exposition.

Le musée adjacent des maquettes agricoles d'Albert Sevestre étant ouvert en même temps, cela a permis au public de se replonger dans le passé de Caden, au patrimoine rural très riche. Nous n'oublions pas que c'est grâce à cette figure marquante de notre histoire récente



que ce centre d'art communautaire « Les Digitales » existe chez nous avec tout le panel riche et varié des expositions annuelles qui y sont organisées. Nous avons cette chance- là, que bien d'autres nous envient...

Au cours du printemps, il a été proposé aux membres de l'association une visite du site du poète ferrailleur à Lizio. Nous avons aussi programmé une sortie culturelle à La Gacilly le 5 septembre pour découvrir les extraordinaires photos à caractère historique qui nous viennent des pays de l'est, comme celle de Prague en 1968.

Après le forum des associations le 8 septembre, les ateliers réouvriront leurs portes courant septembre ou début octobre. En attendant, nous souhaitons à tous un bel été !

Jean et Michel

L'ACCA DE CADEN

Suite à notre assemblée générale du 28 avril 2019 voici la composition du bureau

Président : LE BOT Thomas
Vice-président : PAULAY Jean Luc
Secrétaire : MAHÉ Corentin
Vice-secrétaire : FOURAGE Mikael
Trésorier : FOURAGE Frédéric
Vice-trésorier : PROVOST Daniel

Nous accueillons trois nouveaux membres :
Durand Loïc, Laigle Phillipe, Pédron Pierrick

Nous informons nos amis agriculteurs de l'existence d'une procédure en cas de dégâts de nuisibles sangliers du 1er mars au 14 août 2019 (téléphone DDTM du Morbihan au 02 97 68 21 90)

Le bureau

CONTACT
E.mail : accacaden@orange.fr

S, C, R, A, B, B, L, E, C, A, D, E, N, A, I, S



Deux séances hebdomadaires sont proposées, l'une en soirée et l'autre en après-midi pour permettre à toute personne intéressée de nous rejoindre selon ses disponibilités.

Actuellement une douzaine de joueurs de tous niveaux viennent jouer les parties de scrabble en mode Duplicate : ceci est simplement une méthode de jeu qui permet d'éliminer la part de hasard due aux tirages plus ou moins favorables. Elle ne modifie en rien les règles du jeu ou la manière de compter les points. Donc, si vous savez jouer au scrabble Classique, vous savez aussi jouer en Duplicate. Concrètement, chacun des joueurs dispose à tout moment de la même grille et des mêmes lettres que ses adversaires.

Toute personne intéressée sera la bienvenue, sachant qu'un jeu pourra vous être prêté. Dans les séances ordinaires du mercredi, il n'y a pas d'esprit de compétition, chacun prenant avant tout du plaisir à pouvoir jouer ses propres mots. Ce jeu passionnant demande un peu de temps et d'entraînement pour en maîtriser les arcanes. Soyez patients, ne comparez pas vos résultats aux joueurs qui pratiquent depuis déjà des années, mais prenez en compte votre évolution personnelle et le plaisir de la progression.

Le scrabble est un jeu populaire et répandu. Comme 68% des Français, vous êtes sans doute nombreux à posséder un jeu à la maison et à jouer en famille ou entre amis. Amateurs de jeux de lettres, venez découvrir notre activité sans engagement. Alors n'hésitez plus à franchir le pas, même en cours d'année, nous serons à vos côtés pour vous familiariser avec le jeu. Enfin rassurez-vous, il n'y a aucune obligation de participer aux compétitions.

Le club de Caden a récemment organisé le Championnat du Morbihan de scrabble joué en paires : 84 joueurs sont venus y participer.

Les Champions 2019 du Morbihan (en paires) :
Michel Chabaud (de Muzillac)
et Roger Pédrone (de La Gacilly).

DATES À RETENIR :

Le samedi 31 août dès 14h :
tournoi de scrabble annuel du club de Caden.

Le mercredi 11 septembre à 14h30 :
Séance gratuite de découverte du scrabble dans le cadre de la quinzaine de Canton s'bouge 2019.
Ouvert à tous..

SCRABBLE POUR LES JEUNES

Suite à l'arrêt des activités périscolaires (TAPS), une séance spécifique pourra être proposée aux jeunes (à partir de 8 ans) intéressés pour poursuivre ou (re) découvrir le jeu de scrabble.

À noter que les jeunes de 14 ans et plus peuvent prendre part aux séances du club.

Les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans bénéficient de tarifs réduits.

HORAIRES

Le club de Scrabble Cadenais se réunit à la salle des Moulins à Caden :

- Le mercredi après-midi à 14h30.
- Le lundi soir à 20h15.

**Pour tout renseignement
Contacter Olivier DUBUT
Tél. 02 97 67 83 08**



Contact pour renseignements et réservation : Stéphanie Jourde
Tél. 02 97 26 60 90 - E.mail : infos@iris-cinema-questembert.com

www.iris-cinema-questembert.fr

CINÉMA IRIS

Envie de voir un film que nous n'avons pas pu programmer ? Envie de découvrir un film que vous auriez manqué ? Envie de partager un coup de cœur ?

L'Iris cinéma propose la séance à la carte :

Nous programmons le film que vous souhaitez voir. Vous vous engagez à réunir au minimum 20 spectateurs pour cette séance.

Tarif unique de 5 € la place

En deçà de 20 spectateurs :

forfait de 100 € pour la séance

CONDITIONS :

- Le film doit disposer d'un Visa CNC et être disponible aux conditions habituelles de location pour le cinéma (par exemple, pas de minimum garanti)
- Le film doit être en adéquation avec le règlement intérieur et le projet culturel du cinéma
- Sauf exception, séance en dehors des créneaux horaires habituels
- Offre réservée aux spectateurs individuels majeurs



HORAIRES

À partir du 14 juillet et durant tout l'été, l'IRIS CINÉMA proposera des séances les mardis et dimanches matin à 10h45 / 11h

RETRANSMISSION D'OPÉRAS ET BALLETS

En partenariat avec Trafalgar releasing, l'Iris proposera de novembre 2019 à juillet 2020, quatre opéras et trois ballets du Royal Opera House de Londres captés au mythique théâtre de Covent garden :

- **DON GIOVANNI** de Mozart
Mise en scène : Kasper Holten
Vendredi 8 novembre à 14h30 et 20h
- **CASSE-NOISETTE** de Tchaikovsky
Mise en scène : Peter Wright
Vendredi 13 décembre à 20h
et Samedi 14 décembre à 14h30
- **COPPELIA** DE Leo Delibes
Chorégraphe : Ninette de Valois
Vendredi 17 janvier à 14h30 et 20h
- **LA BOHÈME** de Puccini
Mise en scène : Richard Jones
Vendredi 6 mars à 14h30 et 20h
- **MARSTON ET SCARLETT**
Chorégraphes Cathy Marston & Liam Scarlett
Vendredi 3 avril à 14h30 et 20h
- **CAVALLERIA RUSTICANA** de Pietro Mascagni/
Pagliacci de Ruggero Leoncavallo
Mise en scène : Damiano Michieletto :
Vendredi 15 mai à 14h30 et 20h
- **ELEKTRA** de Richard Strauss
Mise en scène : Christophe Loy
Vendredi 10 juillet à 14h30 et 20h

OPÉRAS SOUS-TITRÉS EN FRANÇAIS

Plein tarif : 14 €

Tarif réduit (-18ans, étudiants et chômeurs): 8€



L'ÉTÉ À BASE DE LOISIRS « MOULIN NEUF AVENTURE »

Activités nautiques, nature et sensation à l'étang du Moulin Neuf :

Location de vélos de ville, VTT, VAE, elliptigo, rosalie, kart, HCP (adaptable fauteuil roulants)

Location pédalo, paddle, canoë, kayak, waterbulle, float tube

Tyrolienne géante de près de 300 mètres

Parcours dans les arbres

Escape game (2 salles de 3 pers. min, 6 pers. max)

Course d'orientation

Information et réservation à l'accueil.

Certaines activités peuvent être réservées en ligne.

DURÉE	10 mn	20 mn	40 mn	1h00	2h00	1/2 j	1 j	2 j et +
Activités nature & détente								
Vélo de ville	-	-	-	-	-	8€	12€	Nous consulter
VTT adulte	-	-	-	-	-	8€	12€	Nous consulter
Vélo enfant	-	-	-	-	-	6€	10€	Nous consulter
Vélo Elliptigo	-	6€	9€	12€	18€	-	-	-
Vélo électrique (VAE)	-	-	-	6€	10€	13€	22€	Nous consulter
Vélo handicap (HCP)	-	-	-	-	5€	9€	12€	Nous consulter
Kart (2 places)	-	5€	8€	10€	14€	-	-	-
Rosalie (4 places)	-	7€	12€	17€	25€	-	-	-
Course d'orientation (carte et boussole)	-	-	-	-	-	5€	8€	-
Remorque vélo	-	-	-	-	-	6€	10€	Nous consulter
Activités aventure & sensation								
Parcours dans les arbres	-	-	-	9€	-	-	-	-
Tyrolienne	5€/passage			8€/2 passages				
Escape game (heures creuse)	17€/pers pour 6	19€/pers pour 5	21€/pers pour 4	23€/pers pour 3				
Escape game (heure pleine)	19€/pers pour 6	21€/pers pour 5	23€/pers pour 4	25€/pers pour 3				
Activités nautique & pêche								
Pédalo	-	7€	12€	17€	25€	-	-	-
Paddle	-	6€	9€	11€	18€	-	-	-
Canoë / Kayak	-	7€	10€	13€	23€	-	-	-
Water bulle	-	-	-	-	-	-	-	-
Float tube (pêche)	-	-	-	-	-	12€	20€	Nous consulter

Reservations
sur place ou en ligne

OUVERTURE 2019 :

Jusqu'au 15 Septembre (selon météo).

En Juillet et Août :

Tous les jours de 13h à 19h
Location de vélos : de 10h à 19h

En Septembre :

Les week-end de 13h à 19h
Location de vélos : de 10h à 19h

TARIFS PRÉFÉRENTIELS*

Réductions « famille » : pour de nombreuses activités, poussette et siège bébé disponible gratuitement.

-10% : pour les habitants de Questembert Communauté (sur présentation d'un justificatif).

- Offres multi-activités : -10% à -30% selon le nombre d'activités pratiquées.

*Promotions applicables uniquement sur place

- Ouvert -
toute l'année
SUR RÉSERVATION



« LE MYSTÈRE PENN-LANN » « MOULIN NEUF AVENTURE »

Vous avez 60 minutes pour, à l'aide d'indices, résoudre une énigme faisant appel à la logique, à la réflexion, à la communication et au travail d'équipe. Le divertissement idéal pour les groupes d'amis, les familles et les collègues de travail

«Le professeur Gabi Petibois, chiroptérologue renommé de Rochefort-en-Terre, en est certain : d'après son enquête, la société Petroly & Co veut faire main basse sur les anciennes ardoisières des Grées, classées Zone Protégée Natura 2000, et dans lesquelles nidifient des chauves-souris. Le professeur Petibois a compris que l'objectif premier de la multinationale est de décimer les populations de chiroptères qui entraveraient ses projets. Alors qu'il est sur le point de révéler ce plan machiavélique, le savant disparaît subitement. Il laisse dans son atelier des indices pour reprendre le flambeau et sauver les chauves-souris...»

d'amis, les familles et les collègues de travail

CONDITIONS :

2 salles de 6 personnes maximum

Nombre de joueurs : de 3 à 6 personnes

Durée du parcours : 60 minutes (prévoir 1h30 de présence)

Tarif groupe : (à partir de 7 personnes) : Nous contacter

Accessible aux enfants à partir de 10 ans accompagnés d'au moins 1 adultes

Juillet/août

Du lundi au dimanche :	10h	13h	15h	17h	19h	(21h en + le samedi)
------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	----------------------

Hors saison

Vendredi :			17h	19h	21h	
Samedi :		13h	15h	17h	19h	21h
Dimanche et jours fériés :	10h	13h	15h	17h		

Rochefort en Terre Tourisme

Contact : Tél. 02 97 42 55 28 ou 07 78 41 27 94
E.mail : infos@moulin-neuf-aventures.bzh
www.moulin-neuf-aventures.bzh

L'ÉTÉ 2019 AU PAYS DE QUESTEMBERTE

INFORMEZ-VOUS ET GAGNEZ DU TEMPS !

Rochefort-en-Terre Tourisme diffuse des informations telles que les manifestations, les activités de loisirs, la restauration et les hébergements. Tous les jours, notre équipe vous accueille et vous propose son service réservation et billetterie :

- les visites guidées
- les activités de la base de loisirs Moulin Neuf Aventure
- les sorties de l'été : les croisières maritimes et fluviales (Navix, Cie du Golfe, Bateaux-Bus du Golfe/Vedettes du Golfe, Izenah Croisières/Golfe Croisières, Vedettes Jaunes), les parcs de loisirs (Parc de Branféré, Aquarium et Jardin aux Papillons de Vannes), la carte de pêche...

RESTEZ CONNECTÉS !

Rochefort-en-Terre Tourisme vous offre la connexion WIFI gratuite dans ses bureaux de Questembert et Rochefort-en-Terre. Des casiers (qui se ferment à clé) pour le rechargement de téléphone portable sont également à votre disposition. Pratique !

UN ÉTÉ FESTIF !

Constatez-le par vous-même en consultant la rubrique Sortir/Agenda du site de l'Office de Tourisme www.rochefortenterte-tourisme.bzh (mises à jour quotidiennes).

Demandez également « la Carte festivités 2019 ». Elle est gratuite et disponible dans les Offices de Tourisme de Questembert et Rochefort-en-Terre, dans les mairies du Pays, les commerces...

NOS BUREAUX D'ACCUEIL

Toute l'équipe de Rochefort-en-Terre Tourisme est à votre disposition dans les 2 bureaux :

QUESTEMBERTE - 13 rue des Halles

Horaires d'ouverture en juillet et août : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h30, le dimanche et jours fériés (du 9/07 au 20/08) de 9h30 à 12h.

ROCHEFORT-EN-TERRE - 3 Place des Halles

Du 1er juillet au 31 août, il est ouvert du lundi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h30 (y compris jours fériés).



Contact : Tél. 02 97 26 60 90 ou 07 78 41 27 94

E.mail : infos@moulin-neuf-aventures.bzh

www.moulin-neuf-aventures.bzh

LES « MARDIS DE PAYS » AU PAYS DE QUESTEMBERG

Du 09/07 au 20/08 - Des rendez-vous à thèmes gratuits tout public pour faire découvrir aux petits comme aux grands la culture et le patrimoine de notre région. En partenariat avec les mairies et les associations.

Mardi 9 juillet

BERRIC - BALADE NATURE ET JEUX BUISSONNIERS. Avec l'association Bille de Bouéz. Promenade et découverte de la flore des bois et création de jouets buissonniers à partir d'éléments naturels collectés. De 17h à 19h. Sur réservation (places limitées). Lieu du rendez-vous donné lors de l'inscription.

Mardi 16 juillet

QUESTEMBERG - CONCERT HARPE ET CHANT «AU JARDIN D'AMOUR». La harpe de Molène accompagne la voix de Yannick Gargam pour des chants traditionnels de Haute-Bretagne. De 20h à 21h. Entrée gratuite, chapeau. Boissons et gâteaux à la sortie au profit de la chapelle Ste Suzanne. Organisé par l'association de la chapelle. 06 30 72 93 34

Mardi 23 juillet

CADEN - SPECTACLE LE SOUFFLEUR MAGICIEN Spectacle de marionnettes avec Lucile Hays (dès 4/5 ans). À Murano, l'île des souffleurs de verre, tout près de Venise, un souffleur mystérieux fabrique du bonheur... A 17h. Durée 20 min. Centre culturel Les Digitales. Gratuit. 02 97 67 14 59 - lesdigitales@qc.bzh

MALANSAC - CONCERT GRAND DAKAR WORLD MUSIC

De 19h à 21h30. Buvette et restauration sur place. Concert Grand Dakar World Music. Gratuit. 02 97 26 56 00 - info@rochefortterre-tourisme.bzh

ROCHEFORT EN TERRE - DÉMONSTRATION DE POTERIE SUR TOUR À BÂTON. En compagnie du céramiste Michel Chantepie, découvrez l'art du tournage de poterie sur tour à bâton. De 14h30 à 19h. Parc du château. Gratuit. 02 97 26 56 00 - info@rochefortterre-tourisme.bzh

MOLAC - BALADE PAYSANNE À MOLAC

Balade nature et découverte, agrémentée d'anecdotes, de jeux et autres surprises avec l'association Saute Ruisseaux. A partir de 8 ans. De 10h à 12h. Prévoir chaussures de marche, vêtement en fonction de la météo, pique-nique, bouteille d'eau (poussette déconseillée). Gratuit. Sur réservation (places limitées). Lieu de RDV précisé lors de la réservation. 06 87 29 39 57 sauteruisseau.asso@gmail.com

Mardi 30 juillet

LA VRAIE CROIX - FEST NOZ Musique et danse bretonne au programme avec les groupes Diskuiz et Kilhan. Sur place buvette et petite restauration dès 19h. Fest-noz à 20h (salle des sports selon météo). Place du Palais. Participation libre. 02 97 26 56 00 info@rochefortterre-tourisme.bzh

Mardi 6 août

LIMERZEL - INITIATION À LA VANNERIE En famille ou entre amis, partez à la découverte du savoir-faire des habitants du territoire et initiez-vous à la vannerie ! De 15h à 18h. Cour du Presbytère. Gratuit. 02 97 26 56 00

Mardi 13 août

CADEN - CONCERT DE MANIVEL'SWING Avec son « orgue barbare » en bandoulière, il redonne souffle et énergie aux chansons des rues, celles interprétées entre autres par Juliette Gréco, Mouloudji, Piaf, Montand, Jeanne Moreau, Salvador, Boris Vian, Bourvil, Nougaro, Gabin, Renaud ... mots et mélodies qui font corps avec la vie. A 17h. Centre culturel Les Digitales. Gratuit. 02 97 67 14 59 lesdigitales@qc.bzh

LA VRAIE CROIX - FEST NOZ

Musique et danse bretonne au programme avec les groupes Korriganed et Kastelodenn. Sur place buvette et petite restauration dès 19h. Fest-noz à 20h. Place du Palais (salle des sports selon météo). Participation libre. 02 97 26 56 00 info@rochefortterre-tourisme.bzh

Mardi 20 août

ROCHEFORT EN TERRE - DÉMONSTRATION DE POTERIE SUR TOUR À BÂTON En compagnie du céramiste Michel Chantepie, découvrez l'art du tournage de poterie sur tour à bâton. De 14h30 à 19h. Parc du château. Gratuit. 02 97 26 56 00 info@rochefortterre-tourisme.bzh

LARRE - BALADE BOTANIQUE

Départ à 17h pour une balade nature à la découverte de la flore en compagnie de l'association Saute Ruisseaux. Prévoir chaussures de marche, vêtement en fonction de la météo, bouteille d'eau (poussette déconseillée). Lieu de RDV précisé lors de la réservation. Gratuit. Sur réservation (places limitées). 06 87 29 39 57 sauteruisseau.asso@gmail.com

LES « VISITES GUIDÉES D'ÉTÉ »

Du 8/07 au 30/08, Laissez-vous surprendre par nos villages de caractère : La Vraie-Croix, Questembert et Rochefort-en-Terre. Réservation conseillée.

Visite guidée « Les Incontournables » à Rochefort-en-Terre

Du lundi au vendredi. Départs du lundi au vendredi à 11h et les mercredis, jeudis, et vendredis à 15h devant l'Office de Tourisme. Durée 1h30. 6,00 € adulte, 3,50€ de 7 à 15 ans, gratuit – de 7 ans

Visite guidée « Ah! La Belle Epoque » à Rochefort-en-Terre

Tous les lundis. Départs à 15h devant l'Office de Tourisme. Durée 1h30. 6,00 € adulte, 3,50€ de 7 à 15 ans, gratuit – de 7 ans

Visite guidée « Familiale » à Rochefort-en-Terre

Tous les mardis. Départs à 15h devant l'Office de Tourisme. Durée 1h30. 6,00 € adulte, 3,50€ de 7 à 15 ans, gratuit – de 7 ans

Visite guidée « spéciale Médiévale » à Rochefort-en-Terre

Les 15, 16, 17 et 18 août 2019, lors des Fêtes médiévales de Rochefort-en-Terre. Départs à 15h devant l'Office de Tourisme. Durée 1h30. 6,00 € adulte, 3,50€ de 7 à 15 ans, gratuit – de 7 ans

Visite guidée de Questembert

Mercredi (17, 24, 31 juillet, 7, 14, 21, 28 août). Départ à 17h devant l'Office de Tourisme. Durée 1h15. Avec l'Association du patrimoine de Questembert. Participation libre.

« Balade Gourmande » de La Vraie-Croix

Visite guidée avec ou sans dégustation à la Crêperie l'Aubépine labellisée « Crêperie Gourmande ». Mercredis (17, 24, 31 juillet, 7, 14, 21 août 2019) Départ à 15h Place du Palais. Durée 1h15. 6,00 € adulte, 3,50€ de 7 à 15 ans, gratuit – de 7 ans. Option dégustation : se renseigner.

Informations au 02 97 26 56 00
www.rochefortterre-tourisme.bzh

UNE NAVETTE VERS LES PLAGES CET ÉTÉ !

Afin de faciliter la mobilité sur le territoire, Questembert Communauté met en place, du 16 juillet au 22 août, une navette au départ des communes, vers Damgan.

Moyennant :

2€/aller-retour (- 18 ans) ou

4€/aller-retour (+ 18 ans),

ce service est l'occasion de pouvoir passer la journée sur le littoral en toute tranquillité.

Cette navette desservira :

Le mardi : Rochefort-en-Terre, Pluherlin, Saint-Gravé, Molac, Le Cours, Larré, La-Vraie-Croix, Questembert, Berric et Lauzach

Le jeudi : Rochefort-en-Terre, Malansac, Caden, Limerzel, Questembert, Berric et Lauzach

La navette propose également un trajet de Damgan vers le site du Moulin-Neuf et Rochefort-en-terre.

Horaires et itinéraire sur
www.questembert-communaute.fr
Contact : 02 97 26 59 51
E.mail : amenagement@qc.bzh

*Nouveau
cet été !*

Cours de natation à la piscine de beau soleil

Cet été, du 15 juillet au 30 août 2019 inclus, la Piscine Beau Soleil propose des cours de natation (enfants et adultes), d'aquatraining et d'aquagym.

Natation (enfants/adultes) :

4 cours = 64€ / 8 cours = 120 €

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 10h15 à 10h45

Aquatraining : 1 cours = 11,50€ / 4 cours = 40 €

Lundi de 18h50 à 19h35

Aquagym : 1 cours = 11,50€ / 4 cours = 40 €

Jeudi de 18h50 à 19h35

Les inscriptions sont possibles depuis le 3 juin.

Contact : 02 97 26 66 60 -
piscinebeausoleil@qc.bzh



TOUT L'ÉTÉ, DES ANIMATIONS AU CENTRE CULTUREL LES DIGITALES À CADEN

Du 28 juin au 25 août* : Exposition de Pauline Bertin – Pâte de verre / Sérigraphie
Mardi 23 juillet 17h : Spectacle « le souffleur magicien » - Tout public dès 4/5 ans
Mardi 13 août 17h : Concert « Chanson française/orgue de barbarie » - Tout public
Du 29 août au 13 octobre* : Exposition de la Cie PHILÉMOI – Sculptures sonores

Judi 29 août 18h45 : Mini-concert « performance interactive impromptue » avec les sculpteurs de sons du collectif PHILÉMOI
Entrée libre et gratuite - Accès aux personnes à mobilité réduite
 *Judi, vendredi, samedi, dimanche de 14h30 à 18h30 – Fermé les jours fériés

Contact : 02 97 67 14 59
 lesdigitales@qc.bzh



Lancement de saison

ASPHODÈLE :

Soirée de présentation de saison

Rendez-vous vendredi 27 septembre à 20h30 pour découvrir

Public : dès 8 ans Tarif : entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.
 Pas d'ouverture de billetterie ce soir-là. Contact : 02 97 26 29 80 - asphodele@qc.bzh

ce que vous réserve la nouvelle saison de l'Asphodèle. La soirée s'achèvera par un spectacle d'une durée d'une heure.

[SH] Sherlock Holmes, son dernier coup d'archet
 Cie des Ô - Boniment forain et musical. D'après le mythe de Sir Conan Doyle.

Dans ce spectacle, Sherlock Holmes n'est plus détective. Il est bonimenteur. Et il vous invite, sur un coin de tapis, accompagné



FRANCHISSEZ LES PORTES D'UN LAEP. VOUS ALLEZ AIMER !

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un service proposé par Questembert Communauté.

Il s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 6 ans ainsi qu'aux futurs parents. Le LAEP est un espace d'échanges entre parents, enfants et animatrices. En plus d'un lieu d'échanges, c'est aussi un lieu de rencontres grâce à un espace de jeux dédié où les enfants peuvent s'épanouir et passer un moment privilégié avec leurs parents. Il y est aussi proposé des séances d'éveil musical, de psychomotricité ou de massages bébés.

Gratuit - sans rendez-vous.
 Contact : 02 97 26 17 52
 laep@qc.bzh

de Trévor son fidèle musicien, à participer à sa dernière aventure. Pour raconter son ultime exploit, celui qui l'a conduit à un duel à mort contre Moriarty, son ennemi juré, Sherlock Holmes fait confiance à l'intelligence et à l'énergie commune.

[SH] Sherlock Holmes, son dernier coup d'archet, est un récit forain musical, noir, vif, intense, drôle, parfois improvisé, avec quelques costumes et... le public.

Nouveau pour les 9/11 ans



Contact : 02 97 26 15 00
 enfancejeunesse@qc.bzh

LA PASSERELLE

Questembert Communauté met en place un nouveau dispositif au sein des accueils de loisirs pour les 9-11 ans.

Tout part d'un simple constat Bien souvent, les enfants de cette tranche d'âge ne trouvent plus leur place en accueil de loisirs enfance (3-11 ans). Pour autant, ils ne sont pas encore prêts à intégrer un accueil jeunes (11-17 ans). C'est à ce moment-là que « la passerelle » prend tout son sens !

La passerelle, qu'est-ce que c'est ?

C'est le fait de prendre en compte les besoins particuliers des 9-11

ans en leur proposant un programme d'activités spécialement conçu pour eux.

Les animateurs peuvent les amener à rejoindre la maison des jeunes pour pratiquer des activités dans ces locaux mais sans la présence des plus grands (14-17 ans).

Ce dispositif permet ainsi une intégration progressive et en douceur. Si votre enfant est concerné ou en cas de doute

Les animateurs sont là pour vous informer et vous conseiller. La passerelle, une bonne occasion d'aider votre enfant à grandir encore un peu plus !

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE DE L'ÉPINE-LIMERZEL

HORAIRE D'OUVERTURE - Tél. 02 97 66 13 11

	Du 01/10 au 31/05	Du 01/06 au 30/09
Lundi	Fermé - 14h00/17h30	Fermé - 14h00/18h00
Mardi	Fermé - Fermé	Fermé - Fermé
Mercredi	8h30/12h00 - 14h00/17h30	8h30/12h00 - 14h00/18h00
Judi	8h30/12h00 - 14h00/17h30	8h30/12h00 - 14h00/18h00
Vendredi	8h30/12h00 - 14h00/17h30	8h30/12h00 - 14h00/18h30
Samedi	8h30/12h00 - 14h00/17h30	8h30/12h00 - 14h00/18h30

QUELS TEXTILES

déposer dans les colonnes de tri ?

Tous les vêtements, foulards, bonnets, draps, serviettes, nappes, chaussures. Sachez-le, même usés, ils peuvent être valorisés ! Sur le territoire, 17 points de collecte sont à votre disposition. Après la collecte, les textiles sont triés en plusieurs catégories. Une partie, en bon état, est donnée aux plus démunis ou revendue à prix modique. Les articles non réutilisables sont transformés afin d'être valorisés en nouvelles matières (isolants) ou en énergie.

Plus d'info : connectez-vous à LA FIBRE DU TRI.

COLLECTE DE PAPIER

Nous pouvons vous aider !

Vous êtes une association et souhaitez organiser une collecte de papiers ? Nous vous proposons une aide pour organiser cette collecte (mise à disposition et vidage de la benne). Bien entendu, la recette de la revente des papiers reviendra à votre association ! Contactez-nous !

Contact : 02 97 26 10 21
 dechets@qc.bzh

RAMMAGE DES SACS JAUNES

Votre sac jaune n'a pas été collecté, il a été ouvert et une étiquette y a été apposée ? Que faire ?

Les agents de collecte ont constaté qu'il contenait des emballages ou des déchets qui ne devraient pas si trouver. Il y a lieu de récupérer votre sac et de retrier son contenu qui pourra être alors ramassé à lors de la prochaine tournée de collecte. En aucun cas, laisser le sac trainer sur la voie publique.



ASSOCIATION EVEIL
CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Communes de Caden, Limerzel, Malansac, Pluherlin et Saint Gravé

VIE ASSOCIATIVE

De plus en plus de bénévoles s'investissent aux cotés des salariés pour faire vivre le projet associatif. Il existe plusieurs possibilités de participer en fonction de vos intérêts et de vos disponibilités : conseil d'administration et bureau, mais aussi groupes de réflexion thématiques, bourse aux vêtements, journée solidaire, forum des associations, accompagnement à la scolarité, aide à la logistique, sorties loisirs pour tous, accompagnement numérique, partage d'un savoir-faire... Si vous souhaitez donner du temps, si vous avez des idées à partager, n'hésitez pas à nous contacter !

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2019

Enfance – jeunesse - Programmes disponible dès le 1er juin



3 - 10 ans : Un accueil de loisirs à Malansac, du 8 juillet au 30 août

Les enfants âgés de 3-4 ans, 5-6 ans et 7-10 ans sont accueillis à l'école Les Tournesols à la journée ou demi-journée selon programme. Garderie dès 7H30 et jusqu'à 19H. L'équipe concocte plein d'activités pour régaler les enfants : grands jeux, sorties découvertes et sportives, bricolages, aventures, vélo, cuisine...



10 - 14 ans : Un programme sur mesure, du 8 juillet au 9 août

Sur la journée, l'animateur leur propose des activités adaptées à leur rythme en tenant compte des envies des jeunes : sorties à la plage, à la ville, en vélo, mais aussi des soirées « barbeuc », de la cuisine, du bricolage, des journées sportives...

14-17 ans : des soirées, des sorties... du 8 juillet au 9 août

Cet été, les locaux de jeunes du territoire ouvriront leurs portes et des activités et soirées seront aussi proposées aux plus grands selon leurs envies. N'hésitez pas à contacter les animateurs !

Loisirs famille, loisirs pour tous

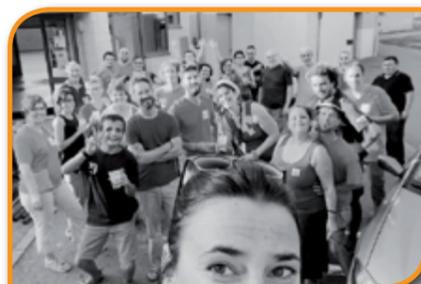
Un programme à partager en famille, entre amis, voisins... Ces activités intergénérationnelles sont ouvertes aux grands parents, aux personnes seules, aux seniors... Sur l'été 2019, Eveil vous propose des sorties, visites, balades, pour découvrir, s'amuser, apprendre, dans une ambiance de vacances. N'hésitez pas à demander la plaquette et retrouvez toutes les infos sur la page Facebook Centre Social EVEIL, ou en contactant Marie D, référente famille. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies !



LA RENTRÉE

L'accueil de loisirs des mercredis pour les 3/11 ans

Les enfants seront accueillis au village des enfants de Malansac sur la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Garderie possible avant et après la journée de 7H30 jusqu'à 18H30. La restauration du midi a lieu au restaurant scolaire de l'école Ste Anne. Les plus petits peuvent faire la sieste dans un local adapté. Inscriptions possibles à partir du lundi 19 août à l'accueil du centre social à Caden (horaires de bureau en fin d'article) ou le vendredi 23 août à partir de 17H au village des enfants à Malansac



CANTON S'BOUGE AVEC LES ASSOCIATIONS

Le centre social contribue à valoriser la vie associative avec l'organisation du forum des associations CANTON S'BOUGE. Pour la saison 2019, le forum aura lieu à MALANSAC le week-end du 07-08 septembre.

A cette occasion sera édité le 4ème guide des associations. Canton s'bouge propose aussi 2 à 3 semaines d'animations gratuites et ouvertes à tous pour découvrir la richesse et la diversité de la vie associative locale : initiations, portes ouvertes, ateliers... Retrouvez toutes les informations regroupées dans le programme, disponible mi-août.

Toute association du territoire peut participer à la journée du 8 septembre, proposer des animations gratuites sur la quinzaine, et demander à figurer dans le guide. Tout au long de l'année, Eveil peut aussi accompagner des créations ou projets associatifs.

LA JOURNÉE SOLIDAIRE

Le samedi 7 septembre, un groupe d'habitants et le centre social organisent une zone de gratuité, avec ateliers cuisine, récup et réparations, échanges de savoirs, conférences et témoignages... L'édition 2019 aura lieu à Malansac. Toute personne intéressée pour faire des propositions et s'investir sur cette journée ou plus globalement sur le thème de la solidarité peut rejoindre le projet.

Le centre social Eveil c'est aussi :

- Des bénévoles impliqués au quotidien
- Des animations pour tous pendant les vacances
- De l'animation jeunesse dans les locaux de jeunes et au collège de Malansac
- Un accompagnement des habitants, jeunes et adultes, dans leurs initiatives
- Des cafés couture et tricots avec des habitantes
- Des activités parents enfants
- Des actions pour les parents
- Des ateliers coutures adultes

- Des ateliers d'accompagnement à la scolarité
- Un projet de local d'initiatives solidaires



COUP DE POUCE NUMÉRIQUE - GRATUIT - OUVERT À TOUS

Alors que nous tendons de plus en plus vers le « tout numérique », pour de nombreux actes de la vie quotidienne (démarches administratives, santé, loisirs et culture, consommation...) beaucoup de personnes manquent d'outils et se sentent démunis face à leur ordinateur. Les bénévoles et salariés du Centre Social Eveil proposent aux habitants trois espaces de « coup de pouce numérique » gratuits et ouvert à tous les habitants.

Espace numérique libre, au centre social Eveil à Caden :

accès libre à un ordinateur, une tablette, une imprimante, un scanner, et mise à disposition d'outils et de tutoriels. Accessible aux heures d'ouverture au public. (Indiqués en fin d'article) Possibilité d'un accompagnement « léger » par l'accueil du centre social.

Permanences numériques : des créneaux d'accueil libres sont proposés sur les communes de Limerzel, Pluherlin et Saint Gravé, avec des grandes thématiques en fonction des compétences des accueillants, ou de l'actualité (par exemple, les impôts). La permanence est réitérée une fois par mois sur chaque commune.

Accompagnement numérique :

Rendez-vous individuels pour les personnes les plus en difficultés ou confrontées à une situation complexe (démarches administratives, ou autre). Les personnes peuvent être accompagnées par un salarié, un service civique ou un bénévole selon la nature de l'accompagnement et les disponibilités de chacun. Les accompagnements ont lieu au centre social, dans l'espace numérique, ou sur les communes (médiathèques ou mairies) en cas de problème de mobilité. Demandez votre rendez-vous à l'accueil du Centre Social Eveil.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS SUR ORDINATEUR, OU À FAIRE UNE DÉMARCHE SUR INTERNET ?

Le centre social propose des temps d'accompagnement personnalisés, sur rendez-vous. **Accès gratuit Participation symbolique en cas d'impression de document**

HORAIRES D'OUVERTURE

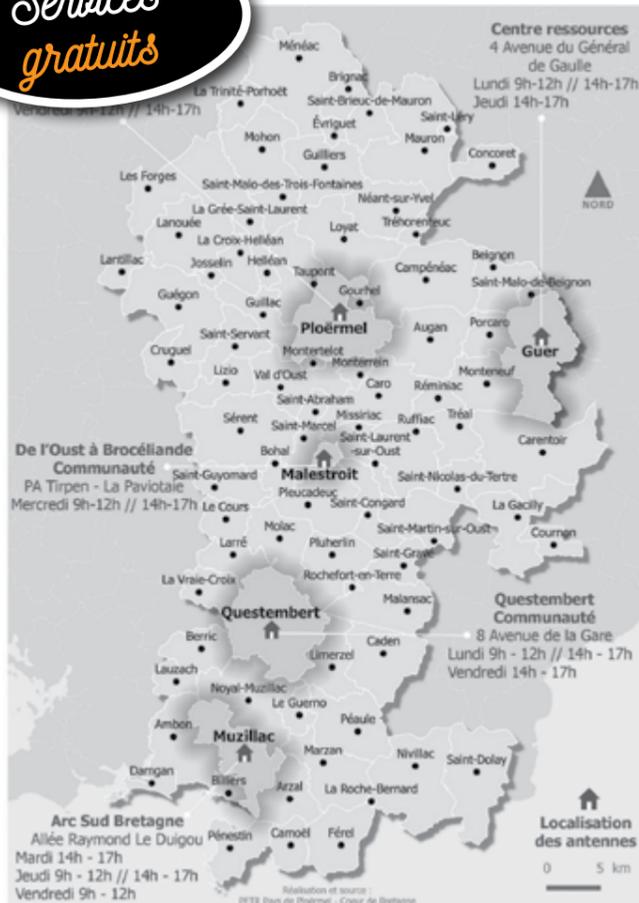
- Lundi : 9h-12h et 14h-17h
- Mardi et mercredi : 9h-12h
- Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Centre Social EVEIL
8 Rue de la Mairie
56 220 CADEN
Tél. 02 97 66 24 63
eveilcentresocial@orange.fr
www.eveilcentresocial.org

ESPACE AUTONOMIE EST MORBIHAN

Une réponse de proximité

Services gratuits



L'Espace Autonomie Séniors est devenu Espace Autonomie depuis le 1er Janvier 2019 avec pour missions :

- Information et conseil auprès des seniors de plus de 60 ans et leur proche sur :
- Le maintien à domicile ;
- Les structures d'accueil pour personnes âgées ;
- L'accès aux droits (aides financières, protection sociale...).
- Évaluation des besoins et accompagner la mise en œuvre de réponses adaptées.
- Organiser un suivi soutenu pour les personnes confrontées à une situation complexe en termes de santé, d'autonomie, de situation sociale...
- Mettre en place des actions d'information et de prévention à destination des seniors, des personnes en situation de handicap, et leurs proches : santé, lutte contre l'isolement...

Courant 2019 : un premier niveau d'information sera proposé auprès des personnes en situation de handicap.

Renseignements au 02.30.06.05.60
contact@eaem.bzh

HORAIRES D'OUVERTURE
 Lundi au Vendredi :
 9h-12h et 14h-17h
FERMÉ le mardi matin



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR vous propose une palette de services pour vous aider dans la réalisation des actes simples de la vie quotidienne (entretien de votre logement, entretien de votre linge, préparation des repas, courses).

Des professionnels d'intervention peuvent aussi être à vos côtés pour vous aider dans les actes essentiels tels que l'aide à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux transferts.

Suite à une hospitalisation, nous pouvons vous aider à préparer votre retour à domicile tout en assurant une bonne coordination et faciliter vos démarches administratives. Nous pouvons nous rendre à votre domicile afin d'échanger sur vos besoins et rechercher les meilleures possibilités de financement auprès de vos caisses de retraites, mutuelles, etc.

La garde d'enfants à domicile fait partie de nos compétences. Nous vous proposons une garde adaptée à vos besoins et à votre emploi du temps. L'intervenante, peut être présente à la sortie de l'école, préparer le repas, faire les devoirs avec vos enfants, etc. La PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) est une aide financière de la CAF à laquelle vous pouvez prétendre selon certains critères.

L'aide à la famille est également une de nos compétences. Effectivement, lors de la survenue de certains événements au sein de votre famille (grossesse, naissance, maladie, etc) un soutien extérieur peut s'avérer nécessaire. Dans ces situations, il est possible qu'une aide à domicile intervienne à votre domicile afin de vous soutenir dans l'entretien de votre logement (tâches ménagères, entretien du linge, repas). Des aides de la CAF et de la MSA sont possibles selon certaines conditions.

Découvrez nos services complémentaires : le portage de repas 7 jours sur 7 et la téléassistance mobile permettant un contact ou un secours 24h/24.

Nous pouvons également **vous accompagner à des rendez-vous, à des activités de loisirs,** etc. Dans ce cadre-là, un salarié de l'ADMR vient vous chercher à votre domicile, vous conduit, reste à vos côtés et vous raccompagne chez vous.

Pour cela, votre caisse de retraite complémentaire, du groupe AGIRC et ARRCO, a mis en place une action sociale : les chèquiers « Sortir + », sans conditions de ressources, d'une valeur de 150€ afin de régler vos sorties. L'ADMR étant un organisme agréé par votre caisse de retraite nous sommes habilités à recevoir ces chèques.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos demandes. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez des informations complémentaires.

ADMR de MALANSAC
 8 place des fours à pots 56220 MALANSAC
 02 97 66 21 90 // malansac@admr56.com

PATIENTS À HAUT RISQUE VITAL

Il est recommandé aux personnes présentant une vulnérabilité particulière liée à une coupure d'électricité de se faire connaître afin d'intégrer le fichier des personnes à haut risque vital (exemple : patients sous respirateur, nutrition parentérale). Un formulaire de demande d'information particulière en cas de coupure de courant est à compléter, à faire viser du médecin et à transmettre à l'agence régionale de santé accompagné d'un certificat médical. Cette démarche permet d'avoir accès à un numéro de téléphone particulier en cas de coupure de courant imprévue, ou d'être prévenu individuellement en cas de coupure programmée.



OSTHÉOPATHE

Depuis ce printemps, Monsieur Brian VITIGE, Ostéopathe, consulte sur **rendez-vous du lundi au samedi, 4 place de l'église à Caden.**

RDV au 0782927238
 ou 0986221638
 ou par internet sur le site : Doctolib.fr

4G ET TNT :

l'ANFR vous rappelle ce qu'il faut savoir

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des autorisations pour la mise en service des stations des opérateurs de téléphonie mobile. Caden héberge actuellement une ou plusieurs station(s) 4G dans les bandes de fréquences 700 et/ou 800 MHz, qui offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Ces fréquences sont proches de celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT). Ainsi, dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

Les opérateurs de téléphonie mobile sont susceptibles de déployer de nouvelles stations 4G dans ces bandes de fréquences dans la commune prochainement. Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile vers les téléspectateurs dont la réception de la TNT est perturbée.

BESOIN D'ASSISTANCE ?

Se rendre sur la plateforme assistance.recevoirlatnt.fr
Appeler le numéro

0 970 818 818

En cas de suspicion de brouillage causé par la mise en service d'un site 4G, une intervention entièrement prise en charge par les opérateurs de téléphonie mobile est réalisée dans les meilleurs délais afin de mettre un terme aux dysfonctionnements, lorsqu'ils sont liés aux déploiements de la 4G.

SERVICE NATIONAL - PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement, c'est obligatoire
Tous les jeunes Français ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leur 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent à la Mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Il leur sera établi une attestation de recensement.

Cette démarche permet de :

- S'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique,
- Assister à la journée d'appel de préparation à la défense - JAPD,
- Être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Cette année les Filles et garçons concernés sont ceux nés en 2003.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : UN NOUVEL OUTIL

Le dispositif ISE « Interrogation de sa Situation Electorale » permet désormais à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales, ou de s'y inscrire Pour ce faire, rendez-vous à l'adresse internet suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE>

L'inscription est possible toute l'année. Elle doit intervenir 6 semaines au moins avant un scrutin pour pouvoir y participer. À défaut de respecter ce délai, elle ne sera valable que pour les scrutins suivants.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : LES PREMIERS RÉSULTATS

S'il faudra attendre la fin de l'année pour avoir des analyses plus complètes, voici d'ores déjà les premiers chiffres connus :

Vous avez été environ 1/3 des foyers - représentant 43 % de la population - à avoir répondu en ligne aux questionnaires

- Nombre d'habitants : **1573**
- Nombre de logements : **992**
- dont :
- Résidences principales : **719**
- Résidences secondaires : **151**
- Logements vacants ou indéterminés : **113**
- Autres : **9**

Merci pour l'accueil réservé aux agents recenseurs

ÉLECTIONS EUROPÉENNES :

LES RESULTATS À CADEN

Nombres d'inscrits sur les listes électorales : 1275

Nombre de votants : 609

Bulletins blancs : 9 Bulletins nuls : 13

Exprimés : 587

Liste conduite par	Nom de la liste	Nombre voix obtenues
Mme AUBRY Manon	La France insoumise	40
Mme MARIE Florie	Parti pirate	1
Mme LOISEAU Nathalie	Renaissance soutenue par la république en marche, le modem et ses partenaires	155
M. PHILIPPOT Florian	Ensemble patriotes et gilets jaunes : pour la France, sortons de l'union européenne !	2
M. ALEXANDRE Audric	Pace - Parti des citoyens européens	1
M. BOURG Dominique	Urgence Ecologie	7
M. LAGARDE Jean-Christophe	Les européens	25
M. GLUCKSMANN Raphaël	Envie d'Europe écologique et sociale	28
M. GERNIGON Yves	Parti fédéraliste européen - pour une Europe qui protège ses citoyens	1
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	Le courage de défendre les Français avec Nicolas Dupont-Aignan, debout la France !	19
Mme CAILLAUD Sophie	Allons enfants	2
Mme ARTHAUD Nathalie	Lutte ouvrière - contre le grand capital, le camp des travailleurs	6
M. BROSSAT Ian	Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent	14
M. ASSELINEAU François	Ensemble pour le frexit	13
M. HAMON Benoît	Liste citoyenne du printemps européen avec Benoît Hamon soutenue par générations et dème-diem 25	18
M. BARDELLA Jordan	Prenez le pouvoir, liste soutenue par Marine Le Pen	119
M. DIEUMEGARD Pierre	Espéranto-langue commune équitable pour l'Europe	1
M. LALANNE Francis	Alliance jaune, la révolte par le vote	4
M. BELLAMY François-Xavier	Union de la droite et du centre	50
M. JADOT Yannick	Europe écologie	64
Mme THOUY Hélène	Parti animaliste	13
M. BIDOU Olivier	Les oubliés de l'Europe-artisans, commerçants, professions libérales et indépendant ACPLI	4

La Commission Information vous présente quelques délibérations prises lors des derniers Conseils Municipaux. N'hésitez pas à venir consulter notre panneau d'affichage puisque le Compte Rendu est intégralement affiché en Mairie après chaque réunion.

SÉANCE DU 3 DECEMBRE 2018

Modification des statuts de Questembert Communauté portant sur l'extension des compétences facultatives concernant les milieux aquatiques (items 6 et 12 Hors GEMAPI)

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés...) par les lois n° 2014-58 du 27 janvier 2014 (MAPTAM) et n° 2015-991 du 7 août 2015 (loi NOTRe), à compter du 1er janvier 2018.

Ce transfert obligatoire concerne les items suivants, article L211-7 du code de l'environnement :

- 1°- L'aménagement des bassins versants
- 2°- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- 5°- La défense contre les inondations et contre la mer
- 8°- La protection et la restauration des zones humides

Questembert Communauté dispose sur son territoire de différents bassins versants en conséquence de quoi, elle adhère à différents organismes gestionnaires de bassins versants ou sous-bassins versants.

En conséquence, dans le souci de rationaliser et d'harmoniser la politique de gestion des milieux aquatiques sur le territoire, compte tenu de la multiplicité des acteurs, le conseil communautaire de Questembert Communauté a procédé à l'extension de la compétence communautaire aux compétences facultatives de la politique de l'eau - Hors GEMAPI en référence aux items 6 et 12 de l'article L211-7 du code de l'environnement à savoir :

- Item 6 : lutte contre les pollutions diffuses agricoles et non agricoles ; sans se substituer aux responsabilités des émetteurs, par des actions de conseils, de sensibilisation, de lutte contre la pollution par le ruissellement des eaux en favorisant la reconstitution du bocage ;
 - Item 12 : actions d'animation et de sensibilisation à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
- D'autre part, le pouvoir de police dans le domaine de l'eau reste détenu par les Maires.

Le conseil municipal :

Approuve la modification des statuts communautaires par l'extension des compétences facultatives Hors GEMAPI dans son alinéa 3-7, à savoir : 3-7 – Politique de l'eau – Hors GEMAPI La Communauté de Communes est compétente pour :

Le suivi du SAGE et les participations aux missions d'un EPTEB La gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique

La lutte contre les pollutions diffuses agricoles et non agricoles, sans se substituer aux responsabilités des émetteurs, par des actions de conseil, de sensibilisation, de lutte contre

la pollution par le ruissellement des eaux en favorisant la reconstitution du bocage, les actions devront être en lien avec le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)

Des actions d'animation et de sensibilisation à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère.

Approuve les nouveaux statuts applicables au 1er janvier 2019 ;

Approbation de la convention d'accompagnement à la gestion des données personnelles proposée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan

En application du Règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, il incombe à la collectivité de procéder à un recensement de l'ensemble des traitements de données auxquels elle a recours, en vue d'établir un registre permettant de satisfaire à la nouvelle obligation de transparence. La collectivité devra ensuite déterminer les principales actions à diligenter pour assurer la conformité de ces traitements de données avec les nouveaux droits des administrés, procéder aux modifications contractuelles requises par les obligations de leurs sous-traitants et définir des processus internes de gestion des risques.

Le conseil municipal,

Article 1 : Approuve la convention d'accompagnement à la gestion des données personnelles proposée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan annexée à la présente délibération ;

Article 2 : Donne délégation à Monsieur le Maire pour nommer par arrêté municipal le référent communal ;

Article 3 : Inscrit les crédits nécessaires au budget communal ;

Article 4 : Autorise le maire à signer ladite convention.

Désignation du délégué à la protection des données personnelles sur la base d'un contrat de service avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan

Le délégué a pour principales missions :

D'informer et de conseiller le responsable de traitement de la collectivité ou le sous-traitant, ainsi que les agents ;

De diffuser une culture Informatique & Libertés au sein de la collectivité ;

De contrôler le respect du règlement et du droit national en matière de protection des données, via la réalisation d'audits en particulier ;

De conseiller la collectivité sur la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données et d'en vérifier l'exécution ;

De coopérer avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et d'être le point de contact de celle-ci.

Faute pour la collectivité de disposer en interne de ces compétences particulières, il convient de recourir à un DPD externe sur la base d'un contrat de service. Le maire propose de désigner le DPD du centre de gestion de la fonction publique du Morbihan comme DPD de la collectivité.

Vente du chemin d'exploitation n°146 à Bomélo cadastré section YA n° 90

Madame Emilie DAHAR et Monsieur Matthieu NUMA, domiciliés 23 rue de Bomélo à Caden, ont émis le souhait d'acquérir le terrain cadastré section YA n° 90 d'une superficie de 400 m², formant le chemin d'exploitation n°146 qui n'est plus usité en tant que tel et qui traverse leur propriété. Ces derniers souhaiteraient ainsi pouvoir reformer l'unité de leur propriété et pouvoir la clôturer. Ils ont émis leur accord pour supporter les frais liés à cette acquisition.

Il est proposé de donner une suite favorable à cette demande moyennant le prix de 3,5 € le m².

Obligation de contrôle des branchements au réseau d'assainissement collectif en cas de mutation immobilière

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'il est de plus en plus sollicité par les notaires et agences immobilières afin de connaître la conformité des branchements au réseau collectif d'assainissement des biens immobiliers dont ils ont la charge de la vente.

En matière d'assainissement non collectif les propriétaires sont déjà astreints à justifier du niveau de conformité de leur installation.

Par souci d'équité d'une part, et par souci de transparence d'autre part, il paraît nécessaire et important qu'une information fiable soit communiquée aux acquéreurs d'immeubles sur la commune, quel que soit le mode d'assainissement des biens qu'ils convoitent.

Aussi, Monsieur le Maire propose-t-il de rendre obligatoire sur l'ensemble du territoire communal concerné le contrôle de conformité des branchements au réseau d'assainissement collectif en cas de vente d'immeuble. Cette obligation va dans le sens de la salubrité publique et de la protection de l'environnement.

Il propose que le rapport délivré par l'organisme de contrôle revête une durée de validité de 3 années.

Autorisation générale de facturation de frais suite à exercice du pouvoir de police

En vertu de l'article L.2212-1 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire doit veiller, à travers ses pouvoirs de police, à assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique dans la commune.

Ainsi il est amené à prendre par arrêté municipal diverses mesures permettant d'intervenir dans des domaines très variés et d'agir pour résorber des désordres qui nuisent à la santé et aux questions d'hygiène des personnes, comme à la tranquillité et la sécurité des lieux.

A titre d'exemple, et de manière non exhaustive, on peut évoquer les cas suivants :

Enlèvement de dépôts sauvages, d'objets déposés illicitement

sur la voie publique (sac d'ordures ménagères, cartons, verres, etc...),

Immeuble menaçant ruine et pour lequel le propriétaire reste inactif malgré les interpellations,

Non entretien de parcelles qui finissent par abriter des nuisibles, Assainissement non conforme, rejet direct au fossé sans traitement préalable...

Dans ces situations, il est peut-être facturé aux contrevenants les frais d'intervention ou d'enlèvement.

Précision est donnée qu'il ne s'agit pas d'agir en lieu et place des propriétaires de manière générale mais de parer aux manquements de ceux qui se soustraient à leurs obligations ou qui agissent de manière indélicate. L'objectif est d'éviter le développement d'un climat d'insécurité ou d'insalubrité.

Après délibération, le conseil municipal décide :

1) D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la répercussion des frais engagés par la commune après que le contrevenant ait été identifié, sollicité et soit resté sans réaction.

2) De fixer à 150 € le montant forfaitaire minimal correspondant à une intervention. Coût facturé automatiquement aux contrevenants.

Adopté à l'unanimité

Appartement T4 – 1 rue Jeanne d'Arc - Fixation du montant du loyer

Les travaux relatifs à la création du logement sis 1 rue Jeanne d'Arc sont achevés. Les caractéristiques du logement sont les suivantes : Type 4 -Surface habitable : 84,36 m². Le montant du loyer est arrêté à 500 €.

Salle des moulins – Devis de stores

Fourniture et pose de stores enrouleurs tombant droit – 1 pour la porte et 4 pour les fenêtres –MOUCHY STORES : 1 324 € TTC

Devis de vaisselle pour la cantine

Entreprise Comptoir de Bretagne : 1 984,66 € HT soit 2 381,59 € TTC. L'ancienne vaisselle sera réutilisée dans un autre bâtiment.

Tarif vaisselle endommagée ou manquante

Pour permettre de procéder au remplacement de la vaisselle cassée ou manquante lors de locations, il y a lieu d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2019.aux particuliers et aux associations :

- Tasse : 1 €
- Verre simple : 0,40 €
- Verre ballon : 1 €
- Grande assiette : 3 €
- Petite assiette : 2,40 €
- Couteau : 1 €
- Fourchette : 0,50 €
- Cuillère :0,50€

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2019**Sortie de la commune de Caden du SIAEP de St Jacut les Pins pour les compétences AEP et ANC – Adhésion au SIAEP de Questembert**

La commune de CADEN adhère au SIAEP de ST JACUT LES PINS concernant les compétences eau potable et assainissement non collectif. Le Syndicat a transféré la compétence eau potable au Syndicat Départemental « Eau du Morbihan » et exerce en régie le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Par ailleurs, la Commune de CADEN qui exerce la compétence « assainissement collectif » a confié l'assistance technique pour la gestion de ce service à un exploitant dans le cadre d'un marché de prestations de service. Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2019.

La Loi NOTRE prévoit le transfert obligatoire des compétences « Eau et Assainissement » à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à compter du 1er janvier 2020, sauf minorité de blocage. Celle-ci est envisagée au niveau de Questembert Communauté. Au regard de ces perspectives, un regroupement et un exercice de ces compétences pourraient s'effectuer autour du SIAEP de la Région de Questembert.

Dans cette perspective, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- 1) La sortie de la Commune du SIAEP de ST JACUT LES PINS concernant les compétences Eau et Assainissement Non Collectif à compter du 31 décembre 2019 échu,
- 2) L'adhésion de la Commune au SIAEP de la Région de Questembert à compter du 1er janvier 2020 concernant ces mêmes compétences et y compris l'assainissement collectif.
- 3) Désigne M. Jean-Luc ROUSSEL et M. Bertrand BEILLON en qualité de délégués titulaires appelés à siéger au comité syndical du SIAEP de la Région de Questembert et M. Sylvain BURBAN et Pascal HERVIEUX en qualité de délégués suppléants.

Transfert de compétence eau et assainissement à Questembert Communauté – Minorité de blocage

Le transfert des compétences eau et assainissement des communes aux Communautés de communes devient, avec la loi NOTRE du 7 août 2015, obligatoire dès le 1er janvier 2020. Cependant, afin de tenir compte des difficultés de mise en œuvre de cette obligation dans le respect de cette échéance, la Loi n° 2018-702 du 3 avril 2018 apporte quelques aménagements. Il s'agit notamment de la faculté pour les Communautés de communes qui n'exerce pas déjà tout ou partie de ces compétences, ce qui est le cas de Questembert Communauté, de reporter le transfert au 1er janvier 2026, sous réserve que 25% des communes membres représentant 20% de la population délibèrent avant le 1er juillet 2019 en ce sens. Compte tenu de l'état d'avancement du dossier d'étude d'un éventuel transfert, et de la possibilité entre le 1er janvier 2020 et le 1er janvier 2026 pour Questembert Communauté de se prononcer à nouveau pour un tel transfert obligatoire ou facultatif, le Conseil municipal décide de ne pas transférer les compétences Eau et Assainissement au 1er janvier 2020 à Questembert Communauté et en demande le report au 1er janvier 2026.

Assainissement collectif : validation du rapport sur le mode de gestion

Le contrat de prestation de service actuellement en cours pour le service assainissement arrive à échéance le 31 décembre 2019. Son éventuel renouvellement doit donc intervenir au 1er janvier 2020.

Compte tenu de cette échéance, il revient à la commune de Caden de se prononcer sur le mode de gestion le plus approprié pour l'exploitation du service assainissement et, le cas échéant, de mettre en place une procédure destinée à déléguer la gestion du service public d'assainissement, à compter du 1er janvier 2020.

Trois éléments principaux concourent à ce que la commune de Caden recourt à la procédure de délégation de service public : A l'inverse d'une gestion en régie, la procédure de délégation doit permettre d'escompter la remise de plusieurs offres concurrentes de nature à optimiser la gestion du service d'assainissement.

La gestion du service public de l'assainissement nécessite des compétences techniques (hydrologie, chimie, physique, environnement, etc.) plus faciles à trouver et à mettre en œuvre dans le cadre d'une délégation du service que dans le cadre d'une régie ;

Le recours à un délégataire permet de bénéficier de meilleures capacités en matière d'innovation.

Le rapport joint à la présente délibération présente les caractéristiques des prestations à assurer par le futur exploitant de ce service public.

Compte tenu des diverses possibilités offertes, il est proposé à l'assemblée de confier sous forme d'une délégation de service public la gestion du service public d'assainissement, avec engagement de l'exploitant à supporter les risques liés à l'exploitation du service.

Les objectifs assignés au futur service de l'assainissement sont les suivants :

- Faire de la qualité du service rendu à l'usager une priorité absolue ;
- Renforcer la transparence et un service sous contrôle de la collectivité ;
- Garantir un prix juste à l'usager.
- Les principales dispositions du futur contrat de délégation du service sont :
 - L'obligation de continuité de service public ;
 - La responsabilisation de l'exploitant sur la qualité du service public ;
 - L'engagement de l'exploitant à supporter les risques liés à l'exploitation du service ;
 - Une politique renforcée de renouvellement des équipements ;
 - La durée du contrat aura une durée de 6 ans afin d'atteindre les objectifs de performance (amortissement des axes d'améliorations du service ; investissements liés au renouvellement du matériel et au pilotage des performances du service ; frais de formation du personnel pour acquérir les connaissances techniques et de gestion nécessaires à la sûreté et au pilotage du service).

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De retenir la gestion sous la forme d'une délégation de service public comme mode de gestion du service public d'assainissement et ce, pour une durée de 6 ans, à compter du 1er janvier 2020 ;
- D'approuver les orientations principales et les caractéristiques futures du service telles que décrites dans le rapport de présentation joint en annexe.

Convention constitutive d'un groupement d'autorités concédantes pour la passation de trois contrats de concession par délégation de service public d'assainissement collectif pour le compte du SIAEP de la Région de Questembert, de la commune de Caden et de la commune de Malansac

Le SIAEP de la Région de Questembert a confié la gestion de son service assainissement collectif à un exploitant dans le cadre d'une convention de délégation de service public dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2019.

La Commune de Malansac a par ailleurs confié la gestion de son service assainissement collectif à un exploitant dans le cadre d'une convention de délégation de service public dont l'échéance est également fixée au 31 décembre 2019.

La Commune de Caden a enfin confié l'assistance technique pour la gestion de son service assainissement collectif à un exploitant dans le cadre d'un marché de prestations de service dont l'échéance est également fixée au 31 décembre 2019.

Ainsi, en vue de la passation de conventions de concession par délégation pour leur service public d'assainissement collectif respectif, le SIAEP de la Région de Questembert, la Commune de Malansac et la Commune de Caden ont décidé de conclure une convention ayant pour objet :

- De créer un groupement d'autorités concédantes entre les parties susvisées,
- De désigner le coordonnateur du groupement et de fixer ses missions,
- De fixer les modalités d'organisation et de fonctionnement du groupement.
- Le présent groupement est créé de manière non permanente pour répondre à un besoin spécifique.
- Le présent groupement est constitué selon une forme intégrée totale, conférant au coordonnateur la mission de piloter la procédure de passation des conventions de concession jusqu'à leur notification et d'en assurer l'exécution pour le compte des autres membres.
- Le présent groupement a vocation à disparaître en cas d'adhésion des deux communes de Caden et Malansac au SIAEP de la Région de Questembert à qui, le cas échéant, seront transférées les conventions de concession conclues dans le cadre du groupement d'autorité concédantes.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité :

La constitution du groupement d'autorités concédantes avec la commune de Malansac et le SIAEP de la Région de Questembert en vue de la passation d'un contrat de concession par délégation de service public, Monsieur le Maire à signer la convention.

Acquisition de terrain à Bomélo en vue de l'extension du lotissement du Daim

La commercialisation du lotissement du Daim étant très avancée, afin de pouvoir proposer des terrains viabilisés à des prix raisonnables, il convient d'envisager l'acquisition des parcelles de terrains suivantes situées au lieu-dit Terres de Bomélo :

YA 459 849 m² appartenant à Madame Jeannine DESGRES
 YA 539 597 m² appartenant à Madame Jeannine DESGRES
 YA 542 2303 m² appartenant à Madame Jeannine DESGRES
 YA 460 2933 m² appartenant à Monsieur Gilbert DESGRES
 YA 550 4618 m² appartenant à Monsieur Gilbert DESGRES
 YA 461 2138 m² appartenant à Monsieur André DESGRES
 Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de négocier l'acquisition des terrains.

Acquisition de terrain rue de la Glavardaie en vue de constituer une réserve foncière pour la réalisation d'un futur lotissement

Madame DAYON Annie, née GUEGAN, propriétaire d'un terrain situé en zone d'urbanisation future a manifesté son souhait de vendre la parcelle cadastrée section ZN 248 sise rue de la Glavardaie à la commune. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de négocier l'acquisition de ce terrain.

Salle de sport : panneau d'affichage électronique

Remplacement du tableau par la société Bodet pour 2145 € HT + 350 € HT de contrat d'assistance et 360 € HT de montage, soit un total de 3426 € TTC

Carrefour route du Valauga

Bien que la route du Valauga ne soit réservée qu'à ses riverains, celle-ci est souvent empruntée par des automobilistes qui l'abandonnent de manière trop rapide, ce qui a encore récemment occasionné un accident grave. Aussi, une réflexion est menée pour aménager ce carrefour de manière à ce que les automobilistes en provenance de la route départementale ne soient obligés de s'arrêter préalablement afin de s'assurer qu'aucune voiture ne vienne sur leur droite. Des « balidurs » et des plots seront prochainement installés afin de tester un possible aménagement.

Labellisation Chemin de randonnée du Grand Val

La Fédération Française de Randonnée accorde un label aux sentiers de qualité. Le circuit du Grand Val a été remarqué et peut prétendre à ce label.

Grand débat national

Quatre réunions seront organisées sur le territoire communautaire et animées par le Conseil de développement. Le cahier citoyen est à la disposition du public en mairie jusqu'au mercredi 20 février 2019.

SEANCE DU 3 AVRIL 2019

Commission Bâtiment

Suite aux contacts pris avec des architectes pour le réaménagement du local du stade, des orientations d'aménagements sont présentées. Des idées intéressantes ont été avancées qui permettent un usage à la fois plus pratique et plus agréable. Le bâtiment sera repensé de manière plus globale.

Commission Voirie

Essai d'aménagement du carrefour situé en bas de la route du Valauga en cours. Assez peu de retours des usagers sur la question.

SEANCE DU 3 JUIN 2019

Programme Voirie 2019 – Demande de subvention

Le Conseil Municipal a la possibilité de solliciter une subvention de la part du conseil départemental dans le cadre de l'entretien de la voirie hors agglomération pour l'exercice 2019 :

Montant de la Dépense subventionnable HT : 15.000 €HT/an par linéaire de voirie impactée

Soit 33.000 €HT pour 2,200 km

Taux de la Subvention : 40 %

Montant de la Subvention : 13.200 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1) La réalisation d'un programme de travaux d'entretien et de remise en état de la voirie communale et rurale (re-profilage de chaussée, curage de fossé et évacuation, dérasement d'accotement et évacuation, réalisation de purge...) pour le montant de la dépense subventionnable.

2) Qu'une demande de subvention pour 2019 soit déposée auprès du Conseil Départemental du Morbihan.

3) D'inscrire au Budget de la Commune, les travaux de Réfection de voirie programme 2019.

5) De donner mandat à Monsieur le Maire pour passer commande des travaux auprès de l'entreprise Colas, titulaire du marché à bons de commande pour un montant de 97.638,60 € HT/117.166,32 € TTC..

Demande de fonds de concours communautaire 2019

Le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement sur la possibilité d'octroi d'un fonds de concours au titre de l'année 2019. Compte tenu de l'importance des travaux à réaliser dans le domaine de la voirie cette année, le Conseil Municipal de Caden sollicite le versement d'un fonds de concours communautaire au titre de la réalisation des travaux de voirie 2019. Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant €
Travaux de voirie 2019	97.638,60 €	À la charge de la commune	75.631,60 €
		Subventions attendues : Fonds de concours CC (vers FR 74751)	8.807 €
		Subventions attendues : Conseil Départemental – Entretien de la voirie hors agglomération	13.200 €
Total	97.638,60 €	Total	97.638,60 €

Questembert communauté reverse à la commune sous forme de fonds de concours le montant du remboursement de la dépense faite en 2018 par la commune au titre de l'instruction de ADS à Vannes Agglomération.

SIAEP de St Jacut les Pins : demande de retrait des communes de Caden et Malansac

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande de retrait des communes de MALANSAC et CADEN à compter du 31 décembre 2019 échu.

Campagne de lutte contre les ragondins 2018

Le Conseil Municipal vote une subvention de 1105 € répartie entre les piégeurs qui ont participé à la campagne de lutte contre les ragondins. L'attribution est calculée sur la base forfaitaire de 120 € par piégeurs pour dédommagement des frais de route et 1 € par prise.

LOYER Jean : 128€ BELUHERNE Marcel : 132€
THOREL Bernard : 135€ BERNARD Gilles : 126€
CIVEL Paul : 165€ NIOL Serge : 144€
DUGUE Patricke : 147€ PEDRON Pierrick : 128€

TOTAL : 1105€ pour 145 animaux

Restructuration du mur du parking de l'école et du centre culturel

Il est donné lecture des devis reçus pour la restructuration du mur du parking de l'école et du centre culturel. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre mieux-disante présentée par l'entreprise MAM Constuction pour un montant de 14.075,40 € HT/15.482,94 € TTC.

Loyer logement 15 rue Jeanne d'Arc

Le logement 15 rue Jeanne d'Arc a été complètement réhabilité et une cuisine aménagée a été posée. Montant du loyer arrêté à 300 €.

Equipements sportifs : handball et badminton

Devis pour le remplacement d'une paire de buts de handball, ainsi que des poteaux et filets de badminton pour du matériel de compétition : entreprise Casal Sport : 7 730,81 € HT/9 276,97 € TTC

JUILLET				
Date	Heure	Manifestation	Association	Local
Dimanche 7	14h00	Concours de boules	Amicale des boulistes	Hall salle omnisports
Dimanche 14	9h30	Trail Le Grand 8 : 8 et 14kms	St Sébastien	Salle omnisports
Dimanche 28	7h30	Tri rando	Maison pour tous	Salle omnisports
AOÛT				
Dimanche 4	14h00	Fête des amis cadenais + fricassée	Amis cadenais	Hall salle omnisports
Dimanche 18	7h00	Vide grenier	ACCA	Salle omnisports
Samedi 31	14h00	Tournoi de Scrabble	Scrabble Cadenais	Cantine et Rainerie
SEPTEMBRE				
Dimanche 1	9h00	Remise des cartes	ACCA	Local du stade
Samedi 7	14h00	Concours de boules	Amicale des boulistes	Hall salle omnisports
Samedi 14	17h30	Ronde des Crapados	Comité des fêtes	Salle omnisports
Samedi 21	12h30	Repas cochon grillé	Amis Cadenais	Salle omnisports
Samedi 21	8h30	GR	Pielin Multisports	Rainerie
OCTOBRE				
Samedi 5	19h30	Repas des bénévoles	Maison pour tous	Cantine
Dimanche 6	12h00	Repas CCAS	Municipalité	Cantine et Rainerie
Samedi 12	20h00	Moules Frites	St Sébastien	Salle omnisports
Samedi 12	8h30	GR	Pielin Multisports	Rainerie
Vendredi 25	20h00	Assemblée Générale	Amicale des boulistes	Salle des moulins
NOVEMBRE				
Dimanche 10	20h00	Fest-noz	Amis Cadenais	Salle omnisports
Vendredi 15	20h30	Assemblée Générale	Maison pour tous	Les tilleuls
DÉCEMBRE				
Samedi 14	19h00	Arbre de Noël de l'école	APEL	Cantine et Rainerie
Samedi 21	19h30	Animation de Noël	Caden Evènements	Parvis de l'église
Mardi 31	19h30	Réveillon du nouvel an	Maison pour tous	Cantine et Rainerie

